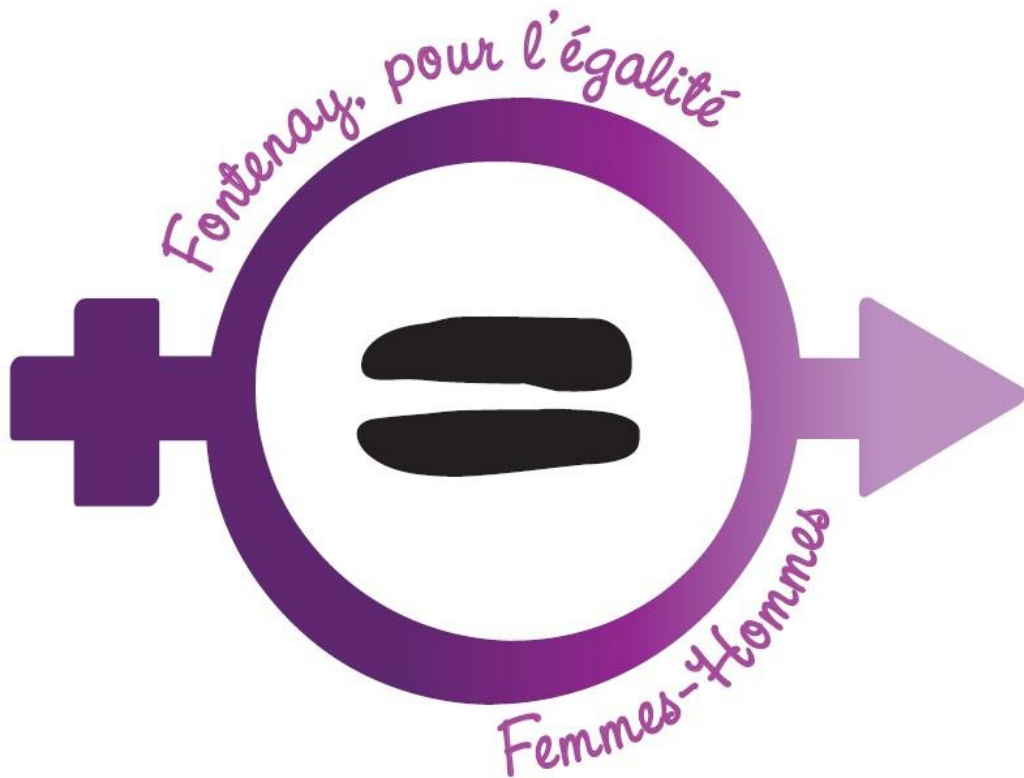


Rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

2019



Ville de Fontenay-sous-Bois

Introduction

L'article 61 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ajoute deux nouveaux articles au code général des collectivités territoriales (CGCT). Ces articles disposent qu'il appartient aux collectivités de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un **rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de l'administration, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.**

Le présent rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéresse les **politiques publiques menées pour l'année 2019**, présenté au **Conseil Municipal le 25 juin 2020.**

Sommaire

Les politiques publiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes menées sur le territoire fontenaysien

Dans ce rapport, figurent les actions menées sur le territoire de Fontenay, par les services publics ou les associations partenaires, en lien avec la commune. Certaines nouvelles actions sont indiquées par ce pictogramme → Certaines actions figuraient d'ores et déjà dans le rapport en 2018, mais y sont présentées à nouveau car elles ont connu une évolution, un développement ou sont toujours d'actualité en 2019.



► Promotion institutionnelle des droits des femmes

- ⇒ Signer la Charte Européenne pour l'égalité
- ⇒ Adopter une convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe
- ⇒ Soutenir les associations locales de défense des droits des femmes par le biais de conventions
- ⇒ Journée Internationale des Droits des femmes : organiser et soutenir des manifestations autour du 8 mars
- ⇒ Réfléchir autour des Droits des femmes, à travers l'Université Populaire
- ⇒ Créer une pièce de théâtre autour des inégalités femmes-hommes : le spectacle « Légitime »
- ⇒ Rendre hommage aux fontenaysiennes illustres : Eugénie Potonié-Pierre, pionnière du féminisme



► **Lutte contre les violences faites aux femmes**

- ⇒ Améliorer la connaissance des phénomènes de violences sur le territoire fontenaysien : l'Observatoire Municipal des Violences faites aux femmes
- ⇒ Accueillir et orienter les personnes en situation de violences conjugales au sein des services municipaux
- ⇒ Sensibiliser les équipes médicales des Centres Municipaux de Santé aux violences conjugales
- ⇒ Soutenir la mise en réseau des professionnel.le.s du territoire pour la prise en charge des femmes victimes de violences
- ⇒ Développer des appartements-relais permettant un accueil d'urgence et un accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants
- ⇒ Participer au relogement des femmes victimes de violences
- ⇒ Proposer des permanences juridiques, sociales et solidaires
- ⇒ Agir contre le harcèlement sexuel
- ⇒ Organiser et soutenir des manifestations à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes
- ⇒ Soutenir la MIRABAL, course-marche pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes
- ⇒ Former les professionnel.le.s sur la prévention des mariages forcés
- ⇒ Sensibiliser le grand public à travers l'art : l'exposition « Souffrir, Mourir d'aimer »

► **Egalité professionnelle**

- ⇒ Mettre en œuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics
- ⇒ Encourager la création d'entreprises par des femmes
- ⇒ Soutenir les femmes des quartiers prioritaires dans leur création d'activité : le parcours « Elles osent ! »

► **Education et lutte contre les stéréotypes**

- ⇒ Former les professionnel.le.s de la ville sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes
- ⇒ Sensibiliser à l'égalité filles-garçons à travers la création d'un court-métrage : le parcours cinéma et égalité

► **Solidarité internationale**

- ⇒ Promouvoir les droits des femmes dans le cadre de la Quinzaine de la Solidarité Internationale
- ⇒ Sensibiliser les collégien.ne.s aux parcours des femmes migrantes
- ⇒ Lutter contre les mutilations génitales féminines ici et là-bas : le projet Kimbidalé
- ⇒ Sensibiliser sur les parcours d'exil des femmes excisées et la prévention des mutilations génitales féminines
- ⇒ Mettre en avant Wangari Muta Maathai, figure écologiste kényane, Prix Nobel de la Paix
- ⇒ Mettre en avant Claudette Colvin, pionnière américaine de la lutte pour les droits civiques

► **Egalité dans l'accès au sport, aux loisirs et à la ville**

- ⇒ Développer des marches exploratoires pour intégrer l'expertise d'usage des femmes dans la rénovation urbaine
- ⇒ Populariser les figures de sportives : l'exposition « Les combattives »
- ⇒ Développer la pratique et organiser un tournoi de football uniquement féminin : la section foot féminin de l'USF
- ⇒ Proposer des temps d'échange et des initiatives culturelles pour mettre en avant la place des femmes dans la société
- ⇒ Favoriser la parité dans la programmation culturelle : le festival des Aventuriers.
- ⇒ Sensibiliser sur l'égalité femmes-hommes à travers la performance artistique « le Cabaret de l'Egalité »
- ⇒ Promouvoir les droits des femmes à travers le street art : le projet « Women matter »

NOU
VEAU

NOU
VEAU

NOU
VEAU

NOU
VEAU

► **Santé des femmes et droit à disposer de son corps**

- ⇒ « Octobre Rose » : Sensibiliser au dépistage du cancer du sein et inciter les femmes à un suivi gynécologique régulier
- ⇒ Développer le pôle mères-enfants, soutenir l'offre de soins en gynécologie et suivi de grossesse
- ⇒ Réaliser des IVG médicamenteuses dans les Centres Municipaux de Santé
- ⇒ Favoriser le respect filles-garçons au moment de la puberté : les interventions « Mieux vivre ce corps qui change »
- ⇒ Soutenir l'accès aux protections périodiques pour toutes : le partenariat avec l'association Règles Élémentaires

NOU
VEAU

Les politiques publiques en matière d'égalité femmes-hommes

L'organisation des rubriques suit les axes thématiques développés dans le Plan d'Actions pour l'égalité femmes hommes.

Promotion institutionnelle des Droits des femmes



Signer la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes et mettre en œuvre un Plan Local d'actions pour l'égalité

La ville de Fontenay-sous-Bois est signataire depuis 2010 de la Charte Européenne pour l'Égalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale. Cette Charte Européenne invite les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une plus grande égalité femmes/hommes sur leur territoire.

Conformément à l'engagement pris en signant la Charte, la Ville de Fontenay-sous-Bois a élaboré des Plan locaux d'actions pour l'Égalité des femmes et des hommes pour fixer les priorités, les actions et les ressources nécessaires à leur réalisation.

La Charte Européenne concerne tous les aspects de la vie politique, professionnelle, sociale, citoyenne.... et de nombreux.euses acteurs.trices locaux.ales se sont mobilisé.e.s pour travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre du 1er Plan local d'actions pour l'Égalité des femmes et des hommes de Fontenay-sous-Bois, qui couvrait la période 2012-2014, puis ensuite du 2ème Plan local d'actions, accessible depuis le site internet de la Ville.

Réalisations 2019 :

En 2019, le Plan d'actions compte **42 actions** en faveur de l'égalité femmes-hommes, dont **16 nouvelles actions**.

En savoir plus



[la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale](#)

Adopter une convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe

En 2015, le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes a publié un guide pratique énonçant des recommandations pour une communication publique sans stéréotype de sexe, parmi lesquelles : user du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes ; éliminer toutes expressions sexistes ; accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions avec le sexe des personnes qui les occupent ; diversifier les représentations des femmes et des hommes afin de ne pas les enfermer dans des rôles de sexe stéréotypés et veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes .

La Ville a souhaité poursuivre cette démarche d'élimination du sexisme dans le langage et de promotion d'un langage reflétant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes par la signature de la convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe.

La convention d'engagement a été adoptée par le Conseil Municipal le 18 mai 2017. En signant cette convention d'engagement, les collectivités s'engagent à reconnaître l'importance de prévenir et faire reculer les stéréotypes de sexe dans la communication publique, en interne comme en externe, à diffuser ce guide à ces agent.e.s et aux prestataires extérieur.e.s conduit.e.s à élaborer des communications pour le compte de la collectivité.



Réalisations 2019 :

Poursuite de l'application de la charte d'engagement pour une communication sans stéréotype de sexe dans les communications externes ou internes de la collectivité. Le principe de communication sans stéréotype est inscrit dans la charte graphique de la ville depuis 2017.

10
POUR LE RESPECT ET LA SÉCURITÉ DE CHACUN



JE SUIS PIÉTON-NE

Usager-ère le-la plus vulnérable, en particulier si je suis âgé-e, je suis protégé-e par le code de la rue mais je dois rester vigilant-e.

ARTICLE R412-37
Les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules. Ils sont tenus d'utiliser,

Le livret « En toute sécurité, partageons les rues de Fontenay », un exemple de document municipal publié en 2019, et appliquant ces recommandations.

Soutenir les associations locales de défense des droits des femmes par le biais de conventions

Pour formaliser et développer le partenariat avec deux associations locales de défense des droits des femmes, l'association HOME d'une part, et l'association Femmes Solidaires d'autre part, la ville a conclu avec chacune une convention d'objectifs et de moyens.

L'association HOME

Depuis 2006, cette association mène des actions en faveur des droits des femmes sur notre territoire, dont la gestion d'appartements pour un hébergement temporaire des femmes victimes de violences et de leurs enfants, mais également un programme d'écoute, d'insertion et mène un travail de sensibilisation et de promotion de la mixité.

Entre 2013 et 2016, une première convention d'objectifs et de moyens a permis de conforter le partenariat entre la ville et l'association et la concrétisation des objectifs suivants :

- l'ouverture d'un second appartement-relais sur le territoire communal pour les femmes victimes de violences.
- l'ouverture d'un logement-relais hors de la ville (Essonne) afin permettre un éloignement des femmes victimes de violences lorsque cela s'avère nécessaire.

La convention de partenariat a été renouvelée pour la période 2017 à 2019 afin de permettre à l'association de continuer à assurer la gestion des logements-relais et de poursuivre son travail d'accompagnement des femmes victimes de violences. Cette convention prévoit notamment le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de **10 186€**, ainsi que d'aides en nature.

L'association Femmes Solidaires

Depuis 1946, l'Association Femmes Solidaires de Fontenay-sous-Bois, qui fait partie d'un réseau national de 190 associations locales, mène des actions en faveur des droits des femmes. Entre 2014 et 2017, une convention d'objectifs et de moyens a permis d'assurer la complémentarité des actions et de conforter le partenariat entre la ville et l'association autour de trois axes principaux :

1. La lutte contre les violences faites aux femmes. Chaque année, l'association accueille et accompagne une cinquantaine de femmes en difficulté et/ou victimes de violences conjugales ou intrafamiliales ou de discriminations lors de ses permanences juridiques et sociales hebdomadaires au local de J'en Zay en Vie.
2. La sensibilisation des publics locaux aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'association est à l'initiative de temps d'échanges et de réflexion autour de thématiques diverses (l'éducation non-sexiste, le droit de vote des femmes, la précarité au féminin, l'accès à la contraception et l'IVG...)
3. La promotion institutionnelle des droits des femmes sur le plan national et international, notamment par la mobilisation en faveur d'une meilleure prise en compte institutionnelle des violences faites aux femmes, et l'amélioration de la législation.

La convention de partenariat a été renouvelée pour la période 2018 à 2020. Elle prévoit notamment le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de **3 000€**, ainsi que d'aides en nature.

Journée Internationale des Droits des femmes : organiser et soutenir des manifestations autour du 8 mars

Chaque année, le 8 mars, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, des manifestations sont organisées sur le territoire communal, par les services municipaux et des associations fontenaysiennes.

Il s'agit d'un temps fort dans l'année, un moment privilégié pour réfléchir sur les droits des femmes. Cette mobilisation marque l'engagement de la ville sur les valeurs du 8 mars, journée historique de lutte des femmes.

Les employées communales et les personnalités fontenaysiennes sont invitées chaque année à une manifestation autour de cette journée. En 2019, deux séances de cinéma ont été organisées et ont rassemblé 235 personnes autour du film « Les Invisibles » de Louis-Julien Petit.

D'autre part les services municipaux, associations, et partenaires se sont une nouvelle fois mobilisé.e.s pour proposer des initiatives autour de la Journée Internationale des Droits des femmes durant tout le mois de mars, avec une programmation riche et diverse.



Réalisations 2019 :

Petit-déjeuner en direction des agent.e.s communaux.ales

Nouveauté de cette édition 2019, les agent.e.s communaux.ales hommes comme femmes ont été invités à une réception dans les Salons de l'Hôtel de Ville le jeudi 14 mars, à partir de 8h30. Ce petit déjeuner convivial était animé par une troupe théâtrale spécialisée sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes.

Projection du film « Les invisibles » de Louis-Julien PETIT

Deux projections ont été organisées en direction des employées communales et des personnalités le jeudi 14 mars 2019, au cinéma Le Kosmos.

Synopsis : « Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer. Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer coûte que coûte les femmes dont elles s'occupent : falsifications, pistons, mensonges... Désormais, tout est permis ! »

235 personnes ont participé à cette initiative.

Favoriser la pratique sportive des femmes

En 2019, la Direction des Sports a proposé l'accès gratuit aux employées communales femmes le jour de leur choix entre le lundi 11 mars et le vendredi 15 mars à la Piscine/Espace Forme et Bien-être ou à la Patinoire.

Exposition « Les Combatives »

Cette exposition de portraits de femmes athlètes de haut niveau et de sportives fontenaysiennes, avec des photographies réalisées par Catherine Cabrol, a été présentée dans le hall du complexe sportif Allende du 11 au 20 mars 2019.

Le projet Combatives offre à réfléchir sur la position des femmes valides ou en situation de handicap dans le sport en France. De témoignages sur leur parcours, sur leur engagement, sur leur réalité de femmes dans la pratique, passée ou actuelle, du sport de haut niveau, aux portraits valorisants de sportives, de professionnelles, de championnes, associés à une série photographique de jeunes filles ou jeunes femmes fontenaysiennes qui pratiquent des sports différents, individuels ou collectifs, habituellement réservés aux garçons, tout est là pour célébrer le sport comme support de création et d'intégration sociale.



Focus sur les droits des femmes à la Médiathèque

Comme elle en a l'habitude, pour cette journée internationale consacrée aux Droits des Femmes, la médiathèque Louis-Aragon a mis en lumière et a fait danser sur ses tablettes les ressources les plus récentes : récits, témoignages, biographies, voix plurielles...

Université Populaire « MeToo. Et maintenant ? »

L'Université Populaire a proposé une demie-journée de rencontre sur suites du mouvement « MeToo » le samedi 30 mars de 14h à 18h à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative. Une conférence-débat s'est tenue avec Caroline De Haas (féministe), Camille Froideveaux-Metterie (philosophe) et Michèle Riot-Sarcey (historienne)

Plusieurs ateliers se sont tenus :

« Comment on « en » parle avec les ados ? » sur l'éducation à la sexualité et au consentement et « Le corps des femmes maltraité. » sur les maltraitances gynécologiques et médicales.

Un atelier philo pour les enfants sur l'éducation non-sexiste s'est également tenu.

Soirées jeunes avec l'Espace InterG

A l'occasion de la journée des Droits des femmes, le Centre Social Inter-G a proposé deux soirées spéciales, en direction des jeunes :

Le vendredi 8 mars de 18h-23h Soirée débat sur l'égalité filles/garçons, à l'Espace InterG

Le lundi 11 mars de 18h à 23h, Soirée Art-Night-Frida Khalo à Paris

Programmation proposée par les associations :

Après-midi convivial: "Entre femmes"

La Maison de la Prévention, en partenariat avec l'Inter-G, a proposé un moment convivial et de bien-être en direction des femmes le samedi 16 mars après-midi. Des ateliers étaient proposés à cette occasion : atelier bien-être et beauté avec Glow Beauty, atelier fabrication d'objets avec l'association Compagnons Bâisseurs, atelier création de bijoux avec l'association Espace JCP. L'initiative a accueilli une intervention théâtrale de l'Atelier Théâtre Les 3T (décrite ci-dessous).

Intervention théâtrale « Le pique-nique des marcheuses - Paroles de Larrissiennes »

A l'occasion de l'après-midi convivial à l'Espace InterG, les habitantes des Larris ayant participé aux « marches exploratoires de femmes » et les participantes de l'atelier-théâtre les 3T (atelier dirigé par la Compagnie du Plateau) ont présenté une saynète théâtrale intitulée « Le pique-nique des marcheuses - Paroles de Larrissiennes ». En 2018, un groupe d'habitantes des Larris a réalisé des marches diagnostiques dans le quartier. A partir de cette expérience, cette saynète revient sur la question de la place des femmes dans l'espace public, des propositions et enjeux soulevés par ces habitantes.

Exposition "Matrimoine, portraits de femmes"

Cette exposition proposée par CLARA-Magazine, et présentée à Fontenay à l'initiative de Femmes Solidaires de Fontenay, a pour ambition de présenter des figures féminines peu connues ou pas assez connues du grand public. Parmi elles : Marie de France, Emilie du Chatelet, Louise Michel, Colette, Rosa Bonheur, Marie Curie, Germaine Tailleferre, Danielle Casanova, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Barbara...

L'exposition a été installée du 18 mars au 31 mars 2019 dans la véranda de la Maison du Citoyen et de la Vie Associative

Banquet Féministe « Etre une femme en 2019 »

L'association Femmes Solidaires a organisé un banquet féministe, sur le thème « Etre une femme en 2019 » le samedi 16 mars au club Georges Paquot. Le banquet était animé par les chansons du répertoire féministe, chantées par Valérie Haltebourg. L'exposition de l'association « Matrimoine, portraits de femmes » y était également présentée.

Conférence et ateliers

Le collectif « Elles ont osé ! » (réseau de fontenaysiennes en création d'entreprise) a organisé à une journée conviviale d'échanges et d'ateliers le samedi 23 mars à l'Espace Citoyen de la Redoute.

Une conférence en direction des jeunes filles sur l'entrepreneuriat au féminin « comment envisager son avenir professionnel en 2019 ? » était suivie d'un atelier cuisine et atelier danse thérapie.

L'unité des femmes

« Comme nous, elles ont foi dans le monde nouveau duquel seraient bannis à jamais l'exploitation et l'esclavage de la femme. »

Danielle Casanova (1909-1943)

Revue à Paris, le 7 janvier, de l'Université Paris qui devient Danielle Casanova

Le 14 mai 1941, elle est arrêtée par la police française et déportée à Auschwitz le 24 janvier 1942. Elle y meurt du typhus le 9 mai 1943.

Militante communiste des années 1930, Danielle Casanova théorise la création d'un mouvement éprouvé de masse libéré de l'étroitesse restrictive des grands partis politiques : l'Union des jeunes filles de France, fondée en 1936. Résistante, Membre du réseau Politz, Danielle Casanova est arrêtée en février 1942 à Paris, internée au Fort de Romainville où elle organise la vie sociale et politique de ses camarades, elle est déportée à Auschwitz, le 24 janvier 1942 dans le convoi des 31 000. Elle y meurt du typhus le 9 mai 1943.

Absente de l'Affiche rouge

« Je meurs avec la conscience tranquille et avec toute la conviction que demain tu auras une vie et un avenir plus heureux que la mienne. »

Écriture de la D.D. Dabin.

Olga Bancic (1912-1944)

Le 14 mai 1941, elle est arrêtée par la police française et déportée à Auschwitz le 24 janvier 1942. Elle y meurt du typhus le 9 mai 1943.

Engagée dès sa jeunesse, Olga Bancic participe en Roumanie à la création d'un « Front populaire contre le fascisme ». Arrêtée et traquée, elle se réfugie en 1938 en France où elle participe au soutien aux républicains espagnols. Des 1940, Olga prend la décision de résister et s'engage dans les Franc-tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée (FTP MOI). Seule femme du groupe Manouchian, elle est arrêtée en novembre 1943 avec vingt-deux de ses camarades qui seront fusillés au Mont-Valérien. Pour ne pas en faire une martyre, les nazis ne la fusillent pas en France, elle est déportée en Allemagne le 10 mai 1944, à 32 ans. Elle ne figure donc pas sur la célèbre Affiche rouge.

notre matrimoine CLARA Fammos

Adhérer au Centre Hubertine Auclert

Organisme associé de la région Ile-de-France, le Centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes, a pour objectifs la sensibilisation de différents publics à la nécessité de lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la production d'expertise dans ce domaine. La ville est adhérente au Centre Hubertine Auclert depuis 2016 et fait partie à ce titre du réseau des « Territoires franciliens pour l'égalité ». Cette adhésion permet également de bénéficier de l'expertise de l'Observatoire Régional des Violences faites aux femmes, rattaché au Centre Hubertine Auclert.

Réalisations 2019 :

En 2019, le Centre Hubertine Auclert a construit et animé une **formation à l'égalité filles-garçons en direction des professionnel.le.s du service de l'Enfance**, à l'occasion des Assises de l'animation.

Réfléchir autour des Droits des femmes, à travers l'Université Populaire

L'Université Populaire de Fontenay s'inscrit ainsi dans une dynamique d'éducation populaire qui associe émancipation personnelle et émancipation collective, en s'emparant de cadres collectifs et démocratiques de diffusion et construction des savoirs. En 2018, l'Université Populaire s'était attachée à la question du féminisme, en organisant à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes, une initiative en deux volets : la conférence « Un féminisme ou des féminismes ? » de Nassira Hedjerassi, ainsi que la projection du documentaire d'Amandine Gay « Ouvrir la voix ».

En 2019, l'Université Populaire a organisé un après-midi de débat et d'ateliers sur le thème « **Me Too. Ce qui a changé. Ce qui doit encore changer** » le samedi 30 mars de 14h à 18h à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative. Un débat s'est tenu avec **Caroline De Haas** (fondatrice d'Osez le féminisme), **Camille Froideveaux-Metterie** (Professeure de sciences politiques) et **Michèle Riot-Sarcey** (historienne).

Deux ateliers sur les thèmes de l'éducation à la sexualité et sur les maltraitances gynécologiques et médicales ont été organisés :

- **Comment on « en » parle avec les ados ?** avec DrKpote, qui dialogue chaque semaine avec des dizaines de lycéen.ne.s.
- **Le corps des femmes maltraité.** Discussion sur les maltraitances gynécologiques et médicales, avec Marie-Hélène Lahaye, autrice de *Accouchement, les femmes méritent mieux*

Un **atelier philo de sensibilisation à l'égalité pour les enfants** animé par Delphine Beauvois, autrice de livres jeunesse, était proposé et permettait aussi de faciliter la participation des parents.



Créer une pièce de théâtre autour des inégalités femmes-hommes : le spectacle « Légitime »



« Légitime » est un spectacle dans lequel cinq jeunes femmes s'interrogent et réfléchissent avec dynamisme sur leurs droits, les violences qu'elles subissent et les inégalités entre les femmes et les hommes, créé à l'initiative de l'association fontenaysienne l'Atelier de la Girafe.

Mis en scène par Ilona Coulom, de l'Atelier de la Girafe, et joué par cinq jeunes femmes fontenaysiennes non professionnelles, ce spectacle aborde de nombreux aspects des inégalités, de la conquête historique des droits des femmes à la lutte actuelle contre le harcèlement sexiste de rue, en passant par les questions de rapport au corps comme l'IVG ou la contraception.

Il a été joué le samedi 26 janvier 2019 à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative, devant plus de 150 personnes.

LÉGITIME

par l'Atelier de la Girafe

Théâtre - Spectacle à partir de 10 ans

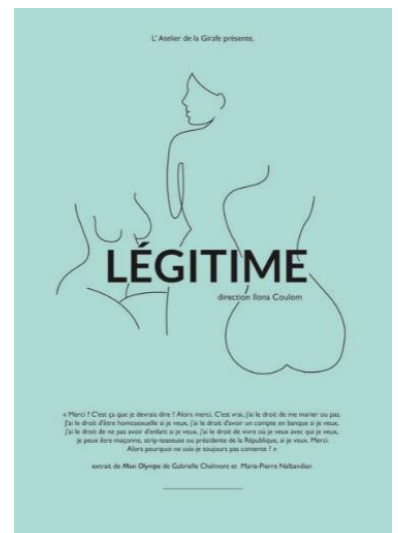
Durée : 40 min

« Merci ? C'est ça que je devrais dire ? Alors merci. C'est vrai, j'ai le droit de me marier ou pas. J'ai le droit d'être homosexuelle si je veux, j'ai le droit d'avoir un compte en banque si je veux, j'ai le droit de ne pas avoir d'enfant si je veux, j'ai le droit de vivre où je veux avec qui je veux, je peux être maçonne, strip-teaseuse ou présidente de la République, si je veux. Merci. Alors pourquoi ne suis-je toujours pas contente ? »

Extrait de Mon Olympe de Gabrielle Chalmont et Marie-Pierre Nalbandian.

Avec

Suzanne Bullat, Léa Defortescu, Eloïse Delon, Louise Dutriaux et Irène Queroux



Il sera à nouveau présenté à Fontenay-sous-Bois en mars 2020 à l'occasion du festival « Les Infatigables ».

Rendre hommage aux fontenaysiennes illustres : Eugénie Potonié-Pierre, pionnière du féminisme



Le service Archives-Documentation de la ville de Fontenay met en valeur chaque mois un document issu des archives municipales, sur sa plateforme internet. A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes 2019, c'est Eugénie Potonié-Pierre qui était mise à l'honneur.

Cette **pionnière du féminisme**, qui se mobilisa dès la deuxième moitié du XIX^e siècle sur des **combats d'avant-garde** (droit de vote des femmes, émancipation des femmes par le travail, féminicides conjugaux, usage du terme « féminisme ») vécut à Fontenay une grande partie de sa vie. L'intégralité de la notice biographique, dont sont reproduits des extraits ci-dessous, est disponible sur la [page internet dédiée aux Archives municipales](#).

Eugénie Potonié-Pierre, femme d'avenir

« D'origine bretonne, Eugénie Pierre (1844-1898) grandit dans un milieu lettré. Elle partage avec son père les idées de Charles Fourier (1772-1837), précurseur du socialisme et du féminisme français. Ce dernier promeut la création des crèches car elles permettent aux femmes de travailler tout en ayant des enfants, favorisant ainsi l'émancipation féminine. [...] [Elle est] une femme déterminée, engagée depuis près de 25 ans pour la cause pacifiste, socialiste ; elle apporte surtout un point de vue féministe sur des questions d'ordre général. Les femmes militantes qui la côtoient, la disent courageuse, honnête, sincère, hardie ... Elle est douée pour l'éloquence.



A Fontenay, elle habite avec son compagnon, Edmond Potonié, écrivain, militant pacifiste, au 9 de la route de Montreuil (avenue de Stalingrad actuelle). Ils ne sont pas mariés ; ses principes lui interdisent le mariage légal mais ils signent leurs écrits militants « Potonié-Pierre » ou « EPP ». Dans le nouveau quartier des usines Rigollots, Eugénie est appréciée. C'est la bonté même dit-on. Ses modes d'action sont pacifistes. La parole et l'écrit sont ses armes de persuasion. Elle participe ou organise des Congrès internationaux féministes à Paris et Bruxelles. Lors de celui de 1878, elle défend, avant la promulgation des lois Jules Ferry, l'instruction gratuite, obligatoire et laïque.

1891 est une année importante pour elle. Elle crée la Fédération française des sociétés féministes qui, à l'origine, regroupe huit associations de défenses des droits de la femme. C'est la première fois que le terme féministe est utilisé dans le nom d'une association. Les personnes appartenant à ce mouvement considèrent que la présence des hommes doit être acceptée alors que de nombreux autres groupes étaient exclusivement féminins.

La Fédération prépare des cahiers de doléances féminins dans lesquels se retrouve le droit de pratiquer tous les métiers et le retrait du code Napoléon de tous les articles qui marquent la soumission des femmes. Eugénie Potonié-Pierre demande l'admission des femmes dans les jurys d'assises. En 1895, elle réclame dans une pétition l'abrogation de l'article 324 du code pénal qui excusait le meurtre commis par le mari dans le cas de flagrant délit d'adultère.

En essayant de s'inscrire sur les listes électorales ou de se porter candidate aux élections législatives, elle marque son soutien au mouvement suffragiste et aux droits civiques et politiques des femmes. La Préfecture de la Seine refuse à chaque fois de lui donner un récépissé de sa candidature.

Elle intervient également sur les tenues vestimentaires : elle souhaite développer l'usage des jupes-culottes et critique « l'humiliante galanterie », qualifiée « d'estampille du servage ». [...] Eugénie Potonié-Pierre décède, à Fontenay-sous-Bois, le 12 juin 1898. »

Lutte contre les violences faites aux femmes



Améliorer la connaissance des phénomènes de violences sur le territoire fontenaysien : l'Observatoire Municipal des Violences faites aux femmes



La Ville se mobilise depuis de nombreuses années autour de la lutte contre les violences faites aux femmes. La création d'un Observatoire des violences faites aux femmes s'inscrit dans ce cadre et est prévue à la fois dans les 182 propositions municipales 2014-2020 (engagement N°50 : structurer un réseau local et créer un observatoire des violences faites aux femmes) et dans le Contrat de ville (fiche action N°23 : observatoire local des violences faites aux femmes). Lancé en janvier 2019, il est piloté au niveau des services municipaux par la mission Droits des femmes et pour l'égalité et par le service Contrôle de gestion.

La création du réseau local des violences intrafamiliales a montré l'utilité de la mise en synergie des différent.e.s acteurs.trices intervenant sur cette thématique. En outre, à Fontenay, de nombreuses initiatives concernant des thématiques diverses comme l'hébergement, l'accueil et l'orientation, la sensibilisation des publics, l'accès aux droits... sont mises en places ; sans forcément être connues de tou.te.s. C'est pourquoi l'Observatoire des violences faites aux femmes se construit autour **d'un état des lieux partagé des moyens mis en place dans la ville pour lutter contre les violences faites aux femmes.**

Il permettra de centraliser des données quantitatives et qualitatives sur les violences, recueillies auprès des services municipaux et des partenaires ; mais aussi à identifier des dispositifs innovants mis en place sur d'autres territoires et à recueillir les besoins identifiés par les professionnel.le.s et les associations locales. Il vise à terme à **rendre compte des actions mises en place et de leurs impacts et à adapter les actions et politiques mises en place pour une action encore plus efficace.**

Réalisations 2019 :

En janvier, le projet a été présenté au comité de pilotage du Réseau local de lutte contre les violences intrafamiliales. Entre février et décembre 2019, **30 entretiens** ont d'ores et déjà été menés auprès de 36 personnes (élues, services municipaux, associations, Conseil départemental, commissariat...). Un **questionnaire à destination des agent.e.s d'accueil** a été déployé à partir de novembre. Un rendu public de l'état des lieux est prévu pour le deuxième semestre 2020.

Sensibiliser les équipes médicales des Centres Municipaux de Santé aux violences conjugales

Les professionnel.le.s de santé sont très fréquemment les **premiers.ères interlocuteurs.trices** auquel.le.s les femmes victimes de violences se confient et osent parler de leur situation. La sensibilisation des professionnel.le.s de santé, et leur bonne information sur les dispositifs existant sur le territoire est donc fondamentale, afin qu'ils et elles soient à même de **détecter ces situations** et d'**orienter** au mieux les femmes.

En 2016 puis en 2018, des temps de sensibilisation sur les violences conjugales auprès des médecins des Centres Municipaux de Santé avaient été organisé durant une réunion d'équipe : sensibilisation sur les mécanismes des violences ; présentation du réseau local de lutte contre les violences conjugales ; procédure interne d'orientation vers la référente violences du CCAS ; échange sur les aspects pratiques et réglementaires des certificats médicaux et le lien avec l'Unité Médico-Judiciaire ou encore échange sur le dépistage systématique des violences auprès des patientes.

Réalisations 2019 :

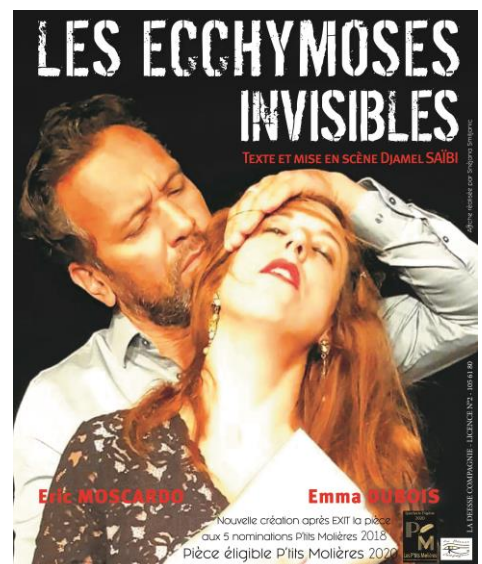
En 2019, le travail en lien avec les équipes médicales et para-médicales des Centres de Santé s'est poursuivi. Les médecins des Centres Municipaux de Santé ont adopté la pratique du « **questionnement systématique** » (dépister les violences subies parmi l'interrogatoire sur les antécédents d'une personne) et des affiches sur les violences sont apposées dans les salles de consultation.

Une affiche sur les violences conjugales permet aux femmes concernées de percevoir le lieu comme un espace d'accueil où elles pourront être entendues. Le fait de poser la question « Avez-vous subi ou subissez-vous des violences ? » indique à la personne reçue que le ou la professionnel.le est disposé.e à l'écouter et qu'elle peut en parler, ou pourra en parler à ce professionnel.le le jour où elle sera prête. D'après des études récentes, citées par l'Observatoire Départemental des Violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis, poser la question de manière systématique permet de faire passer le taux de repérage des violences de 6% à 30%.

D'autre part, le jeudi 21 novembre 2019, les agentes des CMS (agentes d'accueil, infirmières, médecins..) ont été invitées à assister à une **représentation de la pièce « Les Ecchymoses invisibles »**, par la compagnie fontenaysienne « La Déesse compagnie ».

Cette pièce, inspirée d'une situation réelle, permet de sensibiliser et d'ouvrir le débat sur les violences au sein du couple et aborde différents types de violences et les mécanismes associés : les violences psychologiques, physiques, économiques, l'emprise, la relation aux enfants et à l'entourage...

25 professionnel.le.s ont participé à cette initiative.



Soutenir la mise en réseau des professionnel.le.s du territoire pour la prise en charge des femmes victimes de violences

Depuis 2008, un réseau de professionnel.le.s concerné.e.s par la prise en charge des victimes de violences intra-familiales est constitué à Fontenay-sous-Bois. Il regroupe des intervenant.e.s d'institutions, associations ou collectivités, exerçant dans différents champs d'intervention (secteur social, de la santé, police, accès aux droits) pour favoriser une **prise en charge globale et de qualité des victimes de violence**.

Ce réseau est copiloté par la ville et l'Espace Départemental des Solidarités (EDS). Il regroupe notamment: l'EDS, le Centre Communal d'Action Sociale, des structures municipales et des services municipaux (comme le Point d'Accès aux Droits à la Médiation, les Centres Municipaux de Santé, le centre social des Larris, le service Politique de la Ville, la mission Droits des femmes), le commissariat, les associations Tremplin 94, Femmes Solidaires, HOME et la Maison de la Prévention-Point écoute jeunes, le CIDFF ou encore la PMI des Larris.

Les professionnel.le.s se réunissent régulièrement pour mieux appréhender le rôle de chacun.e et pour se coordonner dans la prise en charge des victimes de violences.

Se connaître entre professionnel.le.s, savoir « qui fait quoi », permet d'orienter au mieux la personne victime de violence et donc d'améliorer sa prise en charge. Cela va lui permettre d'obtenir une réponse adaptée à sa problématique par l'orientation vers le partenaire le plus compétent et d'éviter des répétitions de son « histoire de vie ». L'identification des compétences des différents acteurs et actrices du réseau rend lisible et cohérent le circuit. Le réseau permet l'échange de « bonnes pratiques » et améliore la circulation de l'information entre les professionnel.le.s. Il se réunit 4 à 5 fois par an.

Le réseau local peut également proposer des formations pour renforcer les connaissances de ces problématiques et sensibiliser l'ensemble des acteurs et actrices locales.aux.

Réalisations 2019 :

En 2019, le réseau s'est réuni 5 fois. Les sujets suivants ont principalement été abordés : les mutilations sexuelles féminines, le suivi du Protocole de partenariat entre le Conseil départemental, la Préfecture et le Tribunal de grande instance (TGI) pour améliorer la coordination entre le Commissariat de police et l'Espace départemental des solidarités (EDS) signé le 28 juin 2018, les cyber violences conjugales, l'Observatoire municipal des violences faites aux femmes ainsi que le Grenelle contre les violences conjugales organisé entre septembre et novembre 2019.

Une information collective à destination des professionnel.le.s sur la thématique des cyber violences conjugales a été préparée avec le réseau mais reportée en raison d'un mouvement social. Elle se tiendra en février 2020.

Trois membres du réseau local ont présenté la démarche du réseau à Fontenay-sous-Bois lors d'une table-ronde intitulée "Comment construire un réseau et les objectifs d'une telle démarche partenariale ?" à l'occasion d'un colloque organisé par le Conseil départemental, organisé en décembre.

Développer des appartements-relais permettant un accueil d'urgence et un accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants

Action portée par l'association HOME

L'association val-de-marnaise HOME agit pour les femmes, la promotion de la mixité, l'Égalité et l'insertion des jeunes. L'association a mis en place un programme d'hébergement des femmes victimes de violences et de leurs enfants. Elle assure également d'autres programmes d'accompagnement, d'écoute, d'orientation et d'aide à l'insertion.

L'association assure la gestion de plusieurs appartements-relais pour l'hébergement temporaire de femmes en danger, victimes de violence ou en situation de rupture familiale. Il s'agit de grands logements (F5 ou plus) où plusieurs femmes et leurs enfants peuvent être hébergés simultanément. Le logement-relais offre à ses résidentes un cadre de vie semi-collectif et un accompagnement personnalisé adapté, propice à un équilibre personnel et social favorisant un processus d'insertion sociale durable. L'association assure l'accompagnement social et professionnel des femmes qui y sont hébergées, avec l'agrément de l'Etat nécessaire pour percevoir l'Allocation de Logement Temporaire (ALT). Les femmes y sont hébergées pour une durée moyenne de onze mois, et le taux de sortie positive sur le plan du retour à l'emploi et du relogement est élevé.

A Fontenay-sous-Bois, un appartement a été ouvert en 2010 et un deuxième appartement a été ouvert début 2016. Un logement-relais a également été ouvert dans l'Essonne.


Le soutien de la ville à l'association HOME s'est formalisé par la signature d'une convention d'objectifs et de moyens, qui s'articule autour de trois axes principaux : l'accompagnement individuel et l'orientation de femmes victimes de violences, la gestion de logements-relais et la sensibilisation aux violences faites aux femmes.

Réalisations 2019 :

La convention d'objectifs et de moyens entre la ville et HOME est en cours pour la période 2017 à 2019. La contribution communale prévue par la convention prend la forme de subventions (subvention annuelle d'un montant de 10 186 € et d'aides en nature (mise à disposition de locaux).

Des réunions mensuelles de suivi des situations des femmes hébergées dans le logement ont été organisées entre l'association HOME et les services municipaux (service Logement, Mission Droits des femmes et CCAS). La référente violences conjugales du CCAS est associée depuis 2019 à ces réunions de suivi.

En savoir plus

En novembre 2019, le journal « Le Parisien 94 » a consacré un article à l'action de  l'association.

<http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/val-de-marne-depuis-2006-l-association-home-heberge-en-urgence-les-femmes-victimes-de-violences-24-11-2019-8200659.php>

Participer au relogement des femmes victimes de violences

La Direction de l'Habitat Durable et Solidaire mène depuis plusieurs années des actions spécifiques pour soutenir et pérenniser des solutions d'hébergement temporaire ou de relogement pour les personnes victimes de violence, avec différents type de solutions selon les situations (hébergement d'urgence, relogement pérenne.)

Trois types de solutions sont déployées :

1. L'hébergement d'urgence en appartement-relais avec l'association HOME
2. Le relogement temporaire en logement-passerelle
3. La prise en compte des violences intrafamiliales dans les critères d'accès prioritaires au logement social.

Des réunions mensuelles entre le service Logement, la Mission Droits des femmes, la travailleuse sociale référente violences intrafamiliales du CCAS et l'association HOME sont organisées pour coordonner les orientations vers les différents dispositifs.

Appartements-relais (HOME)

L'association HOME anime un dispositif d'appartements-relais pour des jeunes femmes victimes de violences entre 18 et 35 ans et leurs enfants le cas échéant. La durée d'hébergement est comprise entre 6 mois et 2 ans (11 mois d'hébergement en moyenne). Ce programme est développé dans la [fiche-action ci-dessus](#).

Logements-passerelles

Depuis 2012, un dispositif de logements-passerelles est déployé par le CCAS. Ces logements individuels passerelles sont mis à disposition d'une association spécialisée, par convention d'accompagnement social lié au logement. Ces logements peuvent répondre à des situations d'urgence pour des femmes nécessitant un relogement rapide en raison de violences : menaces ou violences avérées, procédures de divorce en cours, drames familiaux... Depuis 2019, ce dispositif est assuré par le groupe SOS.

Quatre logements de type T2 ou T3 peuvent accueillir des femmes victimes de violences et leurs enfants. Les objectifs sont d'une part à court terme apporter une solution immédiate permettant de lever les risques, menaces et dangers, d'autre part à plus long terme favoriser l'évolution vers une autonomie financière, administrative et sociale. Le dispositif est animé d'une part par un comité semestriel technique qui examine chaque situation et envisage les orientations et dispositions à prendre ; d'autre part un comité annuel d'évaluation qui dresse un bilan du protocole, de ses résultats et en réajuste le fonctionnement.

Relogements dans le parc social

Les violences intrafamiliales sont un critère prioritaire d'attribution. Les violences doivent être attestées par un des justificatifs prévus par la loi. Une attention particulière est apportée à la localisation du logement, si l'éloignement d'un quartier en particulier est souhaitable.

En 2019, les attributions de logement au motif de violences familiales se sont distribués de la manière suivante :

Attributions de logement au motif de « violences familiales »

	Sur la commune	Sur le contingent communal	Sorties d'hébergement
Nombre	13	8	9
Part des attributions	4 %	8 %	18 %

4% des attributions sur la commune ont été consacrées aux victimes de violences familiales.

8% des attributions sur le contingent communal.

18% des attributions consacrées aux sorties d'hébergement (structure d'hébergement, structure collective ou spécifique ou sous-location).

Le rôle d'orientation du service Logement

En tant que guichet d'enregistrement de la demande de logement, le service Logement prend en compte la spécificité des violences au sein du couple. Les personnes faisant part de violences conjugales ou intrafamiliales lors de la permanence d'accueil du service peuvent être orientées en fonction de leurs besoins : HOME pour une information générale ou pour un hébergement en appartement relais ; le CCAS pour une entrée en logement-passerelle ou en hôtel social. Après accord des personnes, HOME ou le CCAS sont informés (dispositif de fiche de liaison).

Depuis 2017, toute personne déposant un formulaire de demande de logement renseignant un motif « violences familiales » est recontactée (par téléphone) pour être orientée vers l'association Home (pour une information générale ou pour un hébergement.)

Confidentialité du traitement de la demande de logement : Aucune information ne peut être délivrée à un tiers non autorisé et l'accord des personnes est obligatoire pour toute communication d'informations en possession du service à des tiers autorisés. De plus, une attention particulière est accordée aux données « sensibles ». Les pièces « sensibles » relatives aux violences conjugales ou intrafamiliales sont protégées informatiquement par un « verrouillage » de l'accès aux pièces sensibles du dossier.

Proposer des permanences juridiques, sociales et solidaires

Action portée par l'association Femmes Solidaires de Fontenay-sous-Bois

L'association organise des permanences afin d'accueillir les femmes en difficulté et/ou victimes de violences conjugales ou intrafamiliales ou de discriminations, de les informer de leurs droits et de les orienter vers des structures appropriées.

Les femmes sont accueillies au local de l'association, à « J'en Zay en vie ». L'accompagnement est réalisé par des militantes formées et/ou une professionnelle (une avocate). L'accompagnement peut se poursuivre tout au long des démarches entreprises par les femmes afin de leur apporter un soutien.

Réalisations 2019 :

Des permanences ont été organisées tout au long de l'année à raison de deux permanences bi-mensuelles les samedis matins et de rendez-vous pris au cas par cas. L'association est membre du réseau local de lutte contre les violences conjugales, ce qui permet une articulation avec les partenaires locaux.

Agir contre le harcèlement sexuel

Action portée par l'association Femmes Solidaires de Fontenay-sous-Bois

L'association Femmes Solidaires de Fontenay est engagée dans la lutte contre le harcèlement sexuel. A l'occasion de la loi du 6 août 2012 sur le harcèlement sexuel, un dépliant a été édité pour informer, conseiller et orienter les victimes.

Réalisations 2019 :

L'association Femmes Solidaires a été amenée à accompagner des femmes pour ce motif lors de ses permanences hebdomadaires dans les locaux de l'association J'en Zay en Vie.



En savoir plus



[La plaquette « Se défendre face au harcèlement sexuel, Femmes Solidaires vous informe » sur le site de la Ville.](#)

Organiser et soutenir des manifestations à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes

Les Nations Unies ont fixé la date du 25 novembre comme Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. A l'occasion de de cette journée, des manifestations sont organisées dans la ville, avec pour objectif de sensibiliser toutes et tous à la problématique des violences faites aux femmes, pour mieux les prévenir et les combattre.

Réalisations 2019 :

En 2019, la programmation d'initiatives s'est déclinée entre des actions de sensibilisation en direction du grand public et des actions de formations dédiées aux professionnel.le.s :

L'exposition « **Violences, elles disent non !** », éditée par CLARA-Magazine et Femmes Solidaires a été présentée du 18 novembre au 2 décembre dans les Salons de l'Hôtel de Ville. L'exposition identifie les différents types de violences dont sont victimes les femmes : le mariage forcé, les violences conjugales, le viol, le harcèlement moral et sexuel, le sexisme, la prostitution et l'excision. Elle rappelle le cadre juridique, les principales statistiques et un témoignage positif de femme ayant mené ce combat.

Une **information collective à destination des professionnel.le.s sur le thème des cyberviolences conjugales** était planifiée pour cette journée mais a été reportée à début 2020 en raison du mouvement social.

En passerelle avec la Quinzaine de la Solidarité Internationale, des expositions sur l'excision ainsi qu'une **soirée-débat « Combattre l'excision »** se sont tenues à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative. Une matinée d'échanges à destination des professionnel.le.s intitulée « **Le mariage forcé : prévention et accompagnement socio-juridique** » a eu lieu.

Enfin les fontenaysien.ne.s et agent.e.s ont été invité.e.s à participer à la **Mirabal**, course-marche pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes, en rejoignant l'équipe « Fontenay contre les violences faites aux femmes » (cf. fiche-action suivante).

L'exposition « Violences, elles disent non » à l'Hôtel de Ville



Soutenir la MIRABAL, course-marche pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes.

La MIRABAL conjugue un évènement sportif et un lieu d'information et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes, à l'initiative de l'association Tremplin 94 – SOS Femmes (FNSF). En 2019, la 9^e édition de la Mirabal a eu lieu le dimanche 24 novembre 2019 au Parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne.

La Mirabal regroupe une **manifestation sportive** : course de 5 km et de 10 km : en individuel ou en duo mixte, course Jeunes pour les 12-15 ans, course Avenir pour les enfants de 7 à 11 ans, et marche d'engagement : en individuel ou en équipe ; et un **village d'information** où associations et institutions qui luttent contre les toutes les formes de violences faites aux femmes et qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes sont présentes pour échanger et informer.

Depuis plusieurs années, la ville de Fontenay se mobilise pour soutenir cette initiative en relayant l'information sur son territoire, ainsi qu'en invitant les habitant.e.s et les agent.e.s municipales.aux à y participer en rejoignant l'équipe « **Fontenay contre les violences faites aux femmes** ».

L'association Tremplin 94 a bénéficié d'une subvention de la ville de Fontenay-sous-Bois dans le cadre de l'appel à projets associatifs, pour l'organisation de la Mirabal.

Marche d'engagement – La Mirabal 2019



A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes et de la Quinzaine de la Solidarité Internationale, la Maison de la Prévention-Point écoute jeunes et la Mission Droits des femmes ont organisé une demie-journée de formation à destination des professionnel.le.s intitulée « **Le mariage forcé : prévention et accompagnement socio-juridique** ».

Cette matinée d'échanges a eu lieu le lundi 18 novembre 2019 à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative, avec **Isabelle Gillette-Faye, sociologue, directrice du GAMS** et membre du Haut Conseil à l'Egalité, et **Christine Sarah-Jama, juriste, directrice de Voix de Femmes**, association qui gère la ligne téléphonique « SOS Mariages forcés » dédiée à l'accompagnement des victimes.

Les mariages forcés font partie des pratiques traditionnelles néfastes dont de nombreuses jeunes filles en France sont encore victimes actuellement. Il s'agissait à travers cette demie-journée de formation de présenter cette problématique pour mieux la dépister ainsi que les leviers d'intervention des professionnel.le.s pour venir en aide aux jeunes filles concernées.

COMBATTRE LES MARIAGES FORCÉS



Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a pas de consentement.

(Article 146 du Code civil)

Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

(Article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)



*Matinée d'échanges
sur la prévention es
mariages forcés.*

Sensibiliser le grand public à travers l'art : l'exposition « Souffrir, Mourir d'aimer »



Du 22 janvier au 1^{er} février 2019, l'exposition « Souffrir, mourir d'aimer » a été installée à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative. Cette exposition était portée par un collectif d'artistes (association Courants d'arts) et plus particulièrement par deux d'entre eux, respectivement urgentiste et sage-femme qui ont eu dans leur pratique professionnelle souvent à faire à la question des violences conjugales et ont souhaité utiliser l'art pour sensibiliser.

Note d'intention des artistes

« Notre exposition « Souffrir, Mourir d'aimer » a pour but de sensibiliser le public à cette calamité. Dénoncer à voix haute, à voix basse ; dénoncer et aussi stigmatiser l'horreur de conduites asservissantes imposées aux victimes par leur conjoint. C'est dans cet esprit que 33 artistes plasticiens motivés se sont récemment retrouvés pour se saisir à leur tour du sujet. S'agissant d'un engagement sociétal, humaniste et désintéressé, ces artistes ont voulu témoigner à leur façon de l'effacement induit par ces agressions intrafamiliales. Ils ont souhaité proposer des travaux sensibles, chargés d'émotion, lesquels puissent contribuer à donner l'alerte.. La diversité des œuvres fait apparaître : la solitude, le confinement, l'enfermement psychologique du couple, le dénigrement, l'oppression de la victime et l'effroi, l'appel à l'aide, l'indicible du drame conjugal porté jusqu'à son paroxysme, le crime. »

L'association d'artistes est rentrée en contact avec l'association HOME pour leur proposer de reverser les bénéfices de toute vente d'œuvre.



Vernissage de l'exposition le 1^{er} février

En savoir plus

- [Article du journal Le Parisien sur l'exposition « La formidable exposition qui fait réfléchir aux violences conjugales »](#)

Egalité professionnelle



Mettre en œuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics

Conformément à l'article 16 de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, qui prévoit que les entreprises ne respectant pas les dispositions obligatoires en matière d'égalité professionnelle ou ayant été sanctionnées pour discriminations ne peuvent plus accéder aux contrats publics depuis le 1^{er} décembre 2014, la Ville de Fontenay-sous-Bois exige des entreprises qui candidatent à un marché public qu'elles s'engagent en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (selon le formulaire DC1) :

- A ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
- A avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

Encourager la création d'entreprises par des femmes

Les femmes ne représentent en France que 30% des créateurs.trices d'entreprise et ce taux stagne depuis plusieurs années. Pour combattre les a priori et les freins à la création d'entreprise par les femmes, des accompagnements, des concours et des financements spécifiques existent, mais afin de permettre l'accès des femmes à ces dispositifs, il est important que les acteurs.trices locaux.ales puissent en être les relais.

Le service Développement Economique se mobilise pour faciliter la création d'entreprises pour les femmes : en orientant, et informant sur les accompagnements dédiés aux créatrices et aux financements spécifiques. Le service est attentif aux projets portés par les femmes et soutient ces projets de plusieurs manières :

- ⇒ **Information sur les dispositifs spécifiques** dont elles peuvent bénéficier lors des entretiens individuels avec les porteuses de projet
- ⇒ **Mise à disposition de dépliants.**
- ⇒ **Relais d'informations sur le site de ville**
- ⇒ **Valorisation des parcours de femmes créatrices d'entreprises**

Réalisations 2019 :

Le service Développement économique poursuit l'accompagnement des porteuses de projet. Ci-dessous le tableau de répartition des porteur.euse.s de projets par genre.

Répartition des porteur.euse.s de projets	2019	2018	2017	2016
Femmes	31	39	35	27
Hommes	25	13	11	12
Couple	0	1	4	1
Associations	1	3	1	0
Total	57	56	51	40

Focus sur le projet Céramique club porté par deux entrepreneuses

L'atelier « Céramique club » a ouvert ses portes rue Jean-Jacques-Rousseau en novembre 2019. Les deux jeunes entrepreneuses ont été accompagnées dans leur projet par le service Développement économique, en lien avec le bailleur social CDC Habitat, le VMAPI (Val-de-Marne Actif pour l'Initiative)...

Ce projet a été valorisé dans le magazine municipal « A Fontenay » n°200 (ci-contre)



Céramique club propose de la vaisselle, de l'art de la table, mais aussi des pièces artistiques et décoratives.

Bienvenue au Céramique club !

 **Les Parapluies, Pasteur, Rigollots.** « Un coup de cœur ! » Toutes les deux en reconversion professionnelle, Stéphanie et Loraine se sont rencontrées alors qu'elles suivaient leur formation en CAP tournage en céramique. Depuis, elles ont fait du chemin et ont décidé d'ouvrir à deux un atelier/boutique, accompagnées dans leur démarche par le service économique de la ville : Céramique Club. Inauguré le 7 novembre dernier au 19 de la rue Jean-Jacques-Rousseau leur repère leur sert à la fois d'espace de création et de vente. « Nous proposons de la vaisselle, de l'art de la table, mais aussi des pièces artistiques et décoratives. Des collections qui vont s'agrandir petit à

petit, présente Loraine. Nous dispensons également des cours de modelage pour adultes (le mardi après-midi/soir et le mercredi soir) basés sur la créativité et la liberté. Courant 2020 nous mettrons également en place des stages de tournage pour adultes et enfants. » Pour découvrir ce joyeux duo, rendez-vous au marché de Noël du Village où elles tiendront un stand. / Seb5

Boutique ouverte du lundi au vendredi de 10h à 18h (horaires flexibles). Renseignements : 06 44 98 20 44 ou sur les réseaux sociaux (Facebook/Instagram).

Soutenir les femmes des quartiers prioritaires dans leur création d'activité : le parcours « Elles osent ! »

L'association Créations Omnivores a développé un parcours nommé « **Elles osent ! Les clés pour entreprendre** », à destination des femmes habitant les quartiers Politique de la Ville, afin de leur donner les clés pour la création de leur activité, en particulier dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Un parcours de 5 semaines a été mis en place depuis 2018 afin de leur apporter les connaissances et compétences nécessaires au démarrage de leur projet. Avec une pédagogie égalitaire et antisexiste, le projet vise à lever les freins (garde d'enfants, mobilité, réseautage, confiance en soi..) qui peuvent être rencontrés par les femmes et les empêcher de se sentir légitimes à la création de leur entreprise. Le parcours vise à leur permettre de s'autoriser à envisager la création de leur propre activité et de passer de l'idée au projet ; à développer des compétences entrepreneuriales et à leur ouvrir le champ de l'économie sociale et solidaire comme secteur potentiel de création d'activité.

En 2018, cette formation avait été suivie par dix fontenaysiennes et avait débouché sur la constitution d'un collectif de femmes fontenaysiennes en création d'entreprise, intitulé « Elles ont osé ».



La ville de Fontenay-sous-Bois et Créations omnivores proposent

ELLES OSENT !

15 jours d'ateliers qui vous donneront les clés pour lancer votre projet professionnel

Vous avez une idée, une envie de créer votre activité ?
Vous souhaitez reprendre une activité professionnelle ?

Participez à la formation « Elles osent ! » : 15 jours pour passer de l'idée au projet.
Formation gratuite ouverte aux femmes fontenaysiennes à partir de 18 ans
Contactez-nous au 01 49 74 75 26 ou dev-eco@fontenay-sous-bois.fr

Labels : Développement Durable, Solidarité, Projets innovants, Entrepreneuriat

Réalisations 2019 :

En 2019, les participantes de la session « Elles osent » 2018 ont organisé une journée conviviale d'échanges et d'ateliers le samedi 23 mars à l'Espace Citoyen de la Redoute, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes.

Une nouvelle session de la formation a été organisée en 2019. Pour faire connaître la formation, **trois réunions d'informations collectives** ont eu lieu, au Centre InterG aux Larris et à l'Espace citoyen de La Redoute. Seize candidatures ont été soumises et retenues. **Douze participantes** ont participé à la formation, quatre d'entre elles s'étant désistées en raison d'obligations professionnelles.

Le premier volet (14 jours de formation) a eu lieu du 18 mars au 16 mai 2019, à raison de 3 jours par semaine (les lundis, mardis et jeudis). Le deuxième volet (1 atelier de retours sur expérience et 3 jours d'atelier CV Vidéo) a eu lieu en juin 2019.

Avec un **fort taux de participation** (plus de 92,8%), les ateliers ont eu un grand succès auprès des femmes. Le programme présenté a été respecté et des problématiques transversales ont également été traitées (prévention des violences, accès aux droits,

mobilité, sortie de l'isolement, renforcement de la solidarité entre les femmes, etc). De manière générale, une grande attention a été portée au **renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi**.

Au début de la formation, des rencontres et des ateliers spécifiques ont amené les participantes à parler de leur expérience en tant que femmes, des difficultés spécifiques auxquelles elles sont confrontées. Un atelier « Do it yourself » a été réalisé afin de travailler sur l'image de soi tout en proposant de créer des produits de soin écologiques et peu chers. Cet atelier avait également pour objectif de souder le groupe autour d'une activité.

Une rencontre sur l'accès au droit a été organisée au Point d'Accès au Droit et à la Médiation, et a débouché pour certaines sur des orientées vers des structures spécialisées.

Un atelier s'est tenu autour des marches exploratoires avec la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement pour échanger sur la place des femmes dans l'espace public ou les mobilités, en faisant le lien avec la démarche des marches exploratoires de femmes.

Une série d'ateliers visait ensuite à amener les participantes à développer leur idée de création d'entreprise, à prendre conscience des enjeux, des avantages et des inconvénients d'être à son compte. Les principales étapes de la création d'entreprise ont été abordées : gestion du temps et d'un budget, affinage de l'idée et ciblage de la clientèle, étude de marché, business plan, financements possibles, etc.

Des ateliers plus ciblés sur la recherche d'emploi ont permis aux participantes qui souhaitaient retourner en emploi ou en formation avant de créer leur projet de se doter des outils et connaissances nécessaires pour avancer.

Enfin, les ateliers « Présentations vidéo » en juin ont permis aux participantes de poursuivre le travail sur la confiance en elles, la prise de parole en public et la communication professionnelle. Les vidéos réalisées sont pour elles un véritable outil de valorisation de leur projet et de leurs compétences, qu'elles pourront utiliser par la suite auprès de financeurs ou de clients potentiels.

En conclusion, durant cette formation, les participantes ont été amenées à :

- Dépasser leurs freins et se mobiliser sur un projet de création d'activité ou de recherche d'emploi (pour l'une d'elles)
 - Accéder à leurs droits et les mobiliser (santé, allocations, ...)
 - Améliorer leur mobilité
 - Reprendre confiance en elles
 - Prendre conscience de leurs capacités
 - Apprendre à s'organiser, à gérer leurs priorités
- Améliorer leur expression orale, leur communication ; apprendre à parler de leur parcours et de leur projet
- S'approprier des connaissances concernant la culture d'entreprise et l'entrepreneuriat
- Rencontrer des acteurs locaux clés dans l'accompagnement à la création d'entreprise

L'objectif final était qu'elles se sentent capables de passer de l'idée au projet et poursuivent leur parcours vers les services proposés par les différents acteurs : le suivi par la collaboratrice en charge de la création d'entreprise au Service Développement économique de Fontenay-sous-Bois et l'orientation vers l'ADIE et VMAPI dans un second temps

Un renouvellement de ce projet est prévu pour l'année 2020.

Education et lutte contre les stéréotypes



Former les professionnel.le.s de la ville sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes

La ville souhaite former les agent.e.s exerçant auprès des enfants ou du jeune public sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes et de mixité filles-garçons.

Ainsi, en 2017, l'ensemble des agent.e.s du service Jeunesse a bénéficié d'une formation-sensibilisation à l'égalité femmes-hommes, assurée par le Centre Hubertine Auclert, centre de ressources francilien sur l'égalité femmes-hommes. Cette sensibilisation a eu pour objectif d'analyser collectivement les pratiques professionnelles sous le prisme du genre. A travers ces sessions de formation, il s'agit d'apprendre collectivement à déconstruire les stéréotypes sexués dont chacun.e peut être le vecteur à son insu, et de prendre conscience que les pratiques professionnelles (choix des activités, interactions, organisation de l'espace) ne sont pas neutres en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. En 2018, ce travail de sensibilisation des équipes travaillant s'est poursuivi avec le **service Vacances**, puisque l'ensemble des équipes encadrant des séjours a bénéficié d'une sensibilisation à l'égalité filles-garçons.

Réalisations 2019 :

En 2019, plusieurs réunions se sont tenues pour préparer l'extension de cette action de formation aux animateur.trices du service Enfance. Une initiative sur cette thématique à l'occasion des Assises de l'animation s'est également tenue : le 4 avril 2019, le Centre Hubertine Auclert a organisé une formation intitulée « **Quelles postures professionnelles dans le cadre de la lutte pour l'égalité fille-garçon ?** ».

19 agent.e.s du service ont participé à cette rencontre, autour des thèmes suivants :

- Mesurer les inégalités dans la société
- Comprendre la socialisation des filles et des garçons dès le plus jeune âge
- Analyser les pratiques professionnelles pour favoriser l'égalité fille-garçon et faire évoluer les pratiques

Une autre formation sur la lutte contre l'homophobie s'est tenue à l'occasion des Assises de l'animation. Intitulée « **Quelles postures professionnelles dans la lutte contre les discriminations homophobes ?** », elle a été dispensée le 2 avril 2019 par l'association SOS Homophobie. 17 agent.e.s du service de l'Enfance y ont participé et ont échangé sur des analyses de cas à partir de situations vécues : entre enfants, entre parents et enfants et entre enfants et professionnel.le.s.

Sensibiliser à l'égalité filles-garçons à travers la création d'un court-métrage : le parcours cinéma et égalité



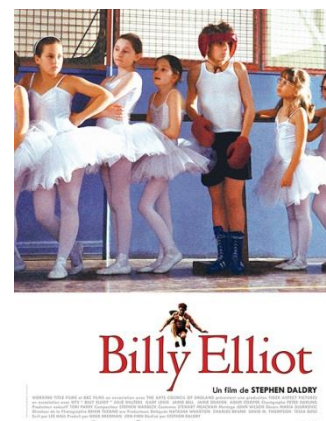
Le cinéma municipal le Kosmos propose chaque année des parcours thématiques autour du cinéma à des classes fontenaysiennes, en lien avec la conseillère pédagogique de l'Education Nationale. Pour l'année scolaire 2018-2019, un parcours spécifique sur l'égalité filles-garçons a été créé et développé avec la Mission Droits des femmes. Il s'agit, dans ce parcours, de sensibiliser les élèves sur l'égalité filles-garçons puis de **réaliser avec la classe un court-métrage d'animation en déconstruisant les stéréotypes de genre**.

Un dossier pédagogique est remis à l'enseignant.e pour préparer avec la classe le projet puis des séances sont menées en classe et au cinéma pendant plusieurs mois.

Entre janvier et juin 2019, le parcours « Cinéma et égalité » a été mené avec une classe de CM2 de l'école élémentaire Jules-Ferry, 8 séances y ont été consacrées.

La première phase du projet a porté sur la sensibilisation et la prise de conscience des stéréotypes de genre. En janvier, les séances suivantes se sont déroulées :

- Projection du film « **Billy Elliot** » au Kosmos pour réfléchir autour des stéréotypes de genre dans le sport et les loisirs. La classe a également pu visionner le film « **Joue-la comme Beckham** ».
- Atelier d'observation et de réflexion autour de la cour de récréation sous le prisme du genre : réalisation d'un reportage écrit par les élèves sur **l'occupation de l'espace de la cour d'école par les filles et les garçons** (les espaces spécifiques féminins, masculins ou mixtes, le pourcentage d'occupation de chaque genre), les types d'activités, de jeux, les règles, le rôle des enseignant.e.s, etc.
- Intervention d'un comédien de la troupe "Sangs Mêlés", avec le dispositif "**La boîte pour en finir avec les stéréotypes de genre**".



Intervention par la Compagnie théâtrale spécialisée « Sangs Mêlés » avec « La valise pour en finir avec les stéréotypes de genre » : une séance pour exposer, déconstruire, jouer et "questionner" ensemble des situations en lien avec l'égalité filles-garçons.

Il s'agit d'une action scénarisée et animée par un comédien formé sur la thématique, qui adosse son intervention sur des outils ludiques et pédagogiques (film, visuels, jeux interactifs).

La deuxième partie du parcours porte sur la création du court-métrage, avec une initiation à la technique du papier découpé. Les élèves vont rechercher des représentations stéréotypées de figures féminines et masculines dans des magazines ou catalogues puis les découper. Ils et elles vont choisir de détourner ou de proposer d'autres représentations moins stéréotypées. Enfin, ces images et les décors seront animés images par images, comme le montre la photo ci-contre.

De février à avril, pour cette deuxième phase, quatre séances ont été organisées autour de la recherche iconographique, puis de l'écriture du scénario (sur le thème "**Les filles peuvent**" et "**Les garçons peuvent**") et enfin du tournage du film (grâce à la technique de l'animation stop-motion).

En juin, une restitution a été organisée sous la forme d'une projection au cinéma Le Kosmos.



Images extraites du court-métrage réalisé par la classe. De haut en bas et de gauche à droite : « Les filles peuvent être astronautes », « Les garçons peuvent se maquiller », « Les garçons peuvent pleurer » et « Les filles peuvent faire du foot ».



Solidarité internationale



Promouvoir les droits des femmes dans le cadre de la Quinzaine de la Solidarité Internationale

La Quinzaine de la Solidarité Internationale est une initiative phare à Fontenay-sous-Bois, qui fédère et rassemble de nombreuses associations et services municipaux sur ces thématiques, chaque année pendant deux semaines, à la fin du mois de novembre.

Les droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes sont des thématiques qui sont régulièrement abordées durant la Quinzaine de la Solidarité Internationale.

Ces dernières années, différentes initiatives ont eu lieu, pour certaines en passerelle avec la Journée contre les violences faites aux femmes. En 2018, le spectacle Jaz, performance qui raconte la descente aux enfers puis la reconstruction d'une femme suite à un viol avait été proposé à la Salle Jacques Brel.

Le Mouvement pour la Paix et contre le Terrorisme en partenariat avec la Ligue Droit International des Femmes avait organisé une rencontre « Iran – L'inlassable résistance des femmes ». La Maison du Citoyen avait accueilli l'exposition de photographies – Kurdish kôy sur la résistance au quotidien des femmes au Kurdistan, réalisée par l'association Ozho Naayé.

Enfin, une exposition artistique et soirée-débat « REVER A GAZA : Femmes et création artistique en zones de conflits » avait été organisée par les associations Femmes Solidaires et le Comité Palestine 94 Nord en partenariat avec l'association Women in War.



Réalisations 2019 :

En 2019, la programmation a été une nouvelle fois riche d'initiatives autour des droits des femmes. Lors de la 12^e Quinzaine de la Solidarité Internationale, du 15 novembre au 1^{er} décembre 2019, les manifestations suivantes se sont tenues :

La Médiathèque Louis-Aragon, en coopération avec les associations LDH (la Ligue des Droits de l'Homme), RESF (Réseau Education Sans Frontières), ASSOUEVAM et Nuevo Concepto latino a accueilli l'exposition « **Migrantes** ».

Cette exposition écrite, photographique et sonore a été créée et éditée par Anne Groisard, qui a choisi de travailler sur la migration féminine. Il s'agit d'une exposition qui présente des témoignages de femmes du monde entier installées, provisoirement ou durablement, dans un autre pays : Belgique, Canada, Costa Rica, Espagne, France ou République dominicaine.



L'exposition à la Médiathèque, accompagnée d'une sélection bibliographique

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 16 novembre à la suite d'un parrainage citoyen de familles fontenaysiennes, sans titre de séjour ; sous la forme d'une rencontre intitulée « Migrantes, un jour, toujours ? : un voyage à travers des voix de migrantes. » Lecture de témoignages et échanges avec Anne Groisard (Association Otourétoï). Des classes de collège ont participé à une animation sous forme de jeu autour de l'exposition (cf. fiche-action « Sensibiliser les collégien.ne.s aux parcours des femmes migrantes ».)

D'autres initiatives, en passerelle avec la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes se sont tenues : des expositions sur l'excision ainsi qu'une soirée débat « Combattre l'excision » se sont tenues à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative, avec les associations Femmes Solidaires et Excision, parlons-en.

Une matinée d'échanges à destination des professionnel.le.s intitulée « Le mariage forcé : prévention et accompagnement socio-juridique » a eu lieu, à l'initiative de la Maison de la Prévention Point-écoute Jeunes.

Des fiches-actions spécifiques sont dédiées à ces initiatives.

A l'occasion de la Quinzaine de la Solidarité Internationale 2019, la Médiathèque Louis-Aragon a accueilli l'exposition écrite, photographique et sonore « Migrantes ». Dans le cadre de cette exposition, deux classes de 4^{ème} du collège Joliot-Curie ont participé à une animation de sensibilisation sous forme de jeu, par Anne Groisard, autrice de l'exposition.



Une classe de Joliot-Curie participe à l'action de sensibilisation à la Médiathèque

« Chemins de migrantes »

Ou comment mieux appréhender le quotidien d'une migrante en France ?

Le jeu "Chemins de migrantes" invite les joueurs.euses à vivre le quotidien d'une migrante en France. Trois chemins balisés sur le sol. Pour accéder à chacun d'entre eux, trois possibilités selon les papiers que l'on possède ou pas (un permis de séjour, un visa touristique...). Comme dans la vie réelle, ces trois routes provoquent des parcours de migrantes différents les uns des autres.

C'est un parcours d'embûches que ce jeu permet de découvrir à travers coups de dés, cartes «chances» et «hasards de la vie», sans oublier la solidarité qui peut s'instaurer entre les joueurs.euses, comme dans le monde réel.

Chaque joueur.euse joue le rôle d'une migrante (profil assigné au départ) et se confronte à ce que peut être la vie des migrantes en France. A la fin du jeu, chacun.e est amené à échanger autour de son expérience de migrante, sur ce qu'il pensait savoir sur la migration et sur ce qu'il a appris...

A travers ces actions de sensibilisation, il s'agit d'apporter une réflexion sur le phénomène dit « migratoire » sous le prisme de la migration féminine, quand la migration est bien souvent pensée au masculin.

Lutter contre les mutilations génitales féminines ici et là-bas : le projet « Kimbidalé »

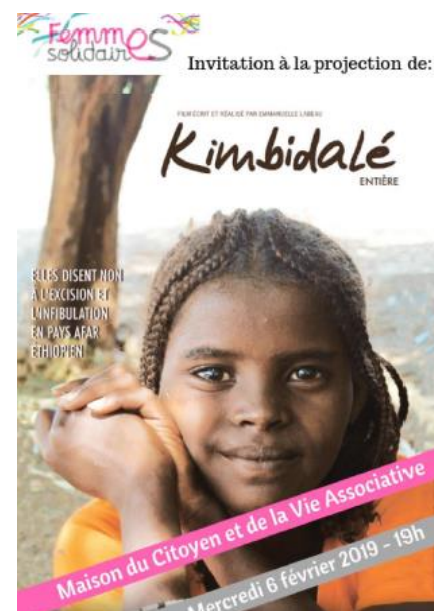


Action portée par l'association Femmes Solidaires de Fontenay-sous-Bois

A l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les mutilations génitales féminines, le 6 février 2019, l'association Femmes Solidaires a organisé une projection-débat autour du documentaire Kimbidalé. Ce documentaire, réalisé par Emmanuelle Labeau en 2015, raconte le combat des femmes Afar en Ethiopie entre 2008 et 2014. Il retrace le parcours de ces femmes résistantes, leur volonté de changer les traditions et leur courage pour protéger les générations futures.

L'association Femmes Solidaires de Fontenay mène des actions de lutte contre l'excision à différents niveaux : action de solidarité internationale par le marrainage de petites filles Afar en Ethiopie, sensibilisation des professionnel.le.s pour la prévention de l'excision, et sensibilisation du grand public.

Femmes Solidaires a mené nationalement depuis plus de 10 ans un projet de marrainage de petites filles en Ethiopie dans la région Afar. Depuis, la pratique de l'excision a été pratiquement éradiquée dans cette région et le projet a évolué : construction d'un refuge et centre de formation pour l'autonomie des femmes et faire reculer les mariages précoces. Ce combat est retracé dans le documentaire Kimbidalé, dont une suite est en projet.



Projection-débat du documentaire « Kimbidalé » le 6 février 2019

Sensibiliser sur les parcours d'exil des femmes excisées et la prévention des mutilations génitales féminines



A l'occasion de la Quinzaine de la Solidarité Internationale et de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, des expositions et une soirée-débat « Combattre l'excision » se sont tenues pour sensibiliser sur la lutte contre les mutilations génitales féminines dans les pays concernés par ces pratiques, les parcours d'exil des femmes excisées et apporter un éclairage sur la prévention des mutilations génitales féminines en France et la reconstruction des femmes excisées.



Trois expositions ont été accrochées dans la grande salle d'exposition de la Maison du Citoyen et de la Vie Associative du 16 au 30 novembre 2019.

- **Fuir l'excision, Parcours de femmes réfugiées** Réalisée par l'association Excision parlons-en en partenariat avec Femmes solidaires

- **Awa - une histoire d'excision en bande dessinée**

Extrait de En chemin elle rencontre, les artistes se mobilisent contre les violences faites aux femmes, Marie Moinard, Charles Masson et Guy Raives, Des ronds dans l'O

- **Kimbidalé**

Présentation du projet de lutte contre l'excision menée en Ethiopie par Femmes Solidaires (cf. fiche-action dédiée à ce projet ci-dessus)

*Illustration extraite de l'exposition
« Awa – une histoire d'excision en bande dessinée »
© Des ronds dans l'O*

Une soirée d'inauguration a eu lieu le mardi 19 novembre à 19h en présence de Diaryatou BAH, Présidente d'Excision, parlons-en autour de sa biographie « On m'a volé mon enfance ». Elle a débuté par la lecture de témoignages de femmes exilées par une comédienne.

Cette table-ronde, animée par Adia Sakira a été l'occasion de mettre en discussion les combats actuels autour de l'excision, ici et là-bas et les leviers pour progresser dans la lutte contre ce fléau.



Enfin, les professionnel.le.s du réseau local de lutte contre les violences conjugales ont été sensibilisé sur cette thématique à l'occasion d'une réunion spécifique organisée dans la salle d'exposition.

Mettre en avant Wangari Muta Maathai, figure écologiste kényane, Prix Nobel de la Paix



En mars 2019, un jardin pédagogique a été inauguré près de l'école Jules Ferry. Ce jardin a été nommé d'après **Wangari Muta Maathai, militante écologiste et des droits humains kényane**, dans le cadre d'activités scolaires sur les grandes figures de femmes, en partenariat avec l'association Femmes Solidaires

Wangari Muta Maathai, militante écologiste et des droits humains kényane a été la première femme africaine à obtenir le Prix Nobel de la Paix en 2004. Biologiste, elle a fondé en 1977, le Mouvement de la ceinture verte, une organisation non gouvernementale qui encourageait les femmes à planter des arbres pour lutter contre la déforestation et la dégradation de l'environnement. A ce jour, on estime à plus de 50 millions le nombre d'arbres plantés grâce à ce mouvement.

Dans le journal Graines de Fontenay n°17, Anne-Marie Marchand, l'une des enseignantes à l'origine du projet développait : « Nous avons tenu à donner un nom à ce jardin. Comme nous travaillons en classe sur les femmes inspirantes, nous avons opté pour Wangari Maathai, militante écologiste kényane et première femme africaine à recevoir le Prix Nobel de la Paix en 2004. Le choix de nom a été défendu par l'association Femmes Solidaires qui est intervenue dans la classe de CE1. »



Inauguration du jardin pédagogique le samedi 30 mars 2019

Mettre en avant Claudette Colvin, pionnière américaine de la lutte pour les droits civiques



La pièce de théâtre « Noire » a été présentée au théâtre Roublot le 7 mai 2019. Cette pièce, proposée par le collectif F71, raconte la vie de Claudette Colvin, femme noire américaine.

Son histoire donna lieu au roman de Tania de Montaigne, *Noire, la vie méconnue de Claudette Colvin* (prix littéraire Simone Veil en 2015), dont est adapté cette pièce.

« Montgomery, une ville d'Alabama aux États-Unis. 2 mars 1955. Dans le bus de 14h30 une jeune femme, noire, refuse de laisser sa place à un autre passager, blanc. Elle s'appelle Claudette Colvin, elle a 15 ans. Giflée, menottée et expulsée du bus, elle sera mise en état d'arrestation. Neuf mois plus tard, le 1er décembre, un traitement similaire est réservé à une couturière de 42 ans : Rosa Parks. La deuxième deviendra un symbole de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis. La première, toujours en vie, sera oubliée par l'Histoire. »



« Trop pauvre, trop noire, trop jeune, trop femme, Claudette Colvin a été écartée de l'Histoire. Nous souhaitons donc lui rendre hommage, faire connaître son parcours qui a été une étincelle dans le mouvement des droits civiques. Trop souvent, la parole n'a pas été laissée aux femmes. Nous voulions redonner leurs voix aux concernées » explique Charlotte Melli, scénographe de la pièce dans le journal « A Fontenay »

La comédienne et chanteuse Sophie Richelieu

Textes de présentation et image extraits du journal A Fontenay n°187.



Girl, 15, Guilty In Bus Seat Case

MONTGOMERY, Ala. — A 15-year-old girl who refused to move to the rear of a city bus was found guilty in Juvenile court here last Friday on charges of assault and battery, disorderly conduct and with violating a city ordinance which makes it "unlawful for any passenger to refuse or fail to take those seats assigned to the race which it belongs."

The girl, Claudette Colvin, was declared a ward of the state and placed on probation pending good behavior.

Robert W. Cleere, driver of the bus, told the court that the girl was seated near the front of his

bus with a Negro woman when a group of white persons boarded the bus. Cleere said he asked both the girl and the woman to move to the rear. He said the woman moved but that Miss Colvin remained in her seat. Cleere said he then called police.

Image d'archives

Égalité dans l'accès au sport, aux loisirs et à la ville



Développer des marches exploratoires pour intégrer l'expertise d'usage des femmes dans la rénovation urbaine

Les marches exploratoires sont des diagnostics de terrain menées par un groupe de femmes dans leur quartier d'habitation. Ces « marcheuses » identifient les facteurs humains (fréquentation, pratiques sociales, occupation de l'espace) et les éléments d'aménagement du territoire qui sont à l'origine d'un sentiment d'insécurité pour les femmes ou qui ne sont pas fonctionnels, puis élaborent des propositions d'amélioration de la situation.

Avec les marches exploratoires, il s'agit de lire la ville et l'environnement urbain sous le prisme du genre. Les marches contribuent à la participation citoyenne et au pouvoir d'agir des femmes, tout en renforçant le lien social et le mieux vivre ensemble, et visent à poser les principes d'aménagement sous un aspect de « genre » dans une perspective d'appropriation de la ville et de diminution du sentiment d'insécurité au quotidien. Il s'agit de se fonder sur la vision particulière des femmes, de faire appel à leur expérience concrète d'usagères de la ville pour déboucher sur des recommandations d'aménagement.



Pour le choix du premier quartier à accueillir des marches exploratoires, la priorité a été donnée aux quartiers concernés par les projets de rénovation urbaine (NPNRU), ainsi les marches se sont déroulées dans le quartier des Larris. Au deuxième semestre 2017, s'est déroulée la première étape du projet : le groupe de marcheuses a été recruté, et trois séances de présentation du projet et d'ateliers de cartographie pour définir le trajet des marches ont eu lieu en octobre et en décembre.

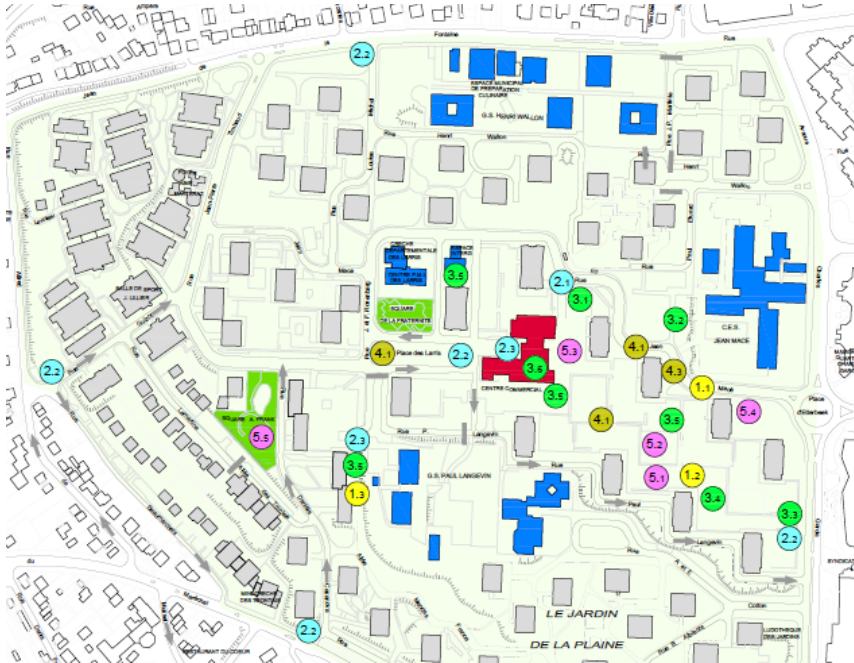
Trois marches, suivant un trajet précis déterminé en amont par les marcheuses, ont été réalisées de jour et de nuit de janvier à mars 2018.

Elles ont donné lieu à l'élaboration, par les marcheuses, d'un **rapport diagnostique avec des propositions** d'amélioration de l'espace public.

En décembre 2018, le diagnostic a ensuite présenté aux décideurs.euses, los d'une **marche de restitution**.

Réalisations 2019 :

Un **premier comité technique de suivi des propositions** s'est tenu en février 2019. Les services techniques, les services porteurs du projet (Direction de l'Urbanisme et Mission Droits des femmes) et les marcheuses se sont réunis pour établir un calendrier des actions à mener et une cartographie.



En jaune les propositions relevant de la circulation en turquoise celles concernant les équipements, en vert les propositions d'aménagement, en kaki celles sur la propreté urbaine et en rose celles relevant de l'animation.

Plusieurs propositions ont été mises en œuvre dès 2019 : installation de nouveaux **éclairages publics** et création d'un **cheminement piéton** pour relier la rue Jean Macé (photo ci-contre © Google street view)



« Le pique-nique des marcheuses »

Crédit photo : Franck Renaud/ Cie du Plateau

Une **restitution du projet auprès des habitant.e.s** s'est déroulée aux Larris à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes. La Compagnie du Plateau a réalisé une intervention théâtrale avec des marcheuses et des participantes de l'Atelier Théâtre les 3 T. Intitulée « Le pique-nique des marcheuses - Paroles de Larrissiennes », cette saynète revient sur la question de la place des femmes dans l'espace public, des propositions et enjeux soulevés par ces habitantes.

Populariser les figures de sportives : l'exposition « Les Combatives »

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes 2018, la NEF de la Halle Roublot avait accueilli l'exposition de photographies de Catherine Cabrol « Divines Guerrières ». Le projet « Divines Guerrières » combinait un travail de costumes inspiré du sport réalisé par Catherine Cabrol et des sportives de haut niveau ; et cette exposition de portraits de femmes athlètes de haut niveau et de sportives fontenaysiennes intitulée « Les Combatives ».

Le projet Combatives offre à réfléchir sur la position des femmes valides ou en situation de handicap dans le sport en France. De témoignages sur leur parcours, sur leur engagement, sur leur réalité de femmes dans la pratique, passée ou actuelle, du sport de haut niveau, aux portraits valorisants de sportives, de professionnelles, de championnes, associés à une série photographique de jeunes filles ou jeunes femmes fontenaysiennes qui pratiquent des sports différents, individuels ou collectifs, habituellement réservés aux garçons, tout est là pour célébrer le sport comme support de création et d'intégration sociale.

A l'été 2018, « Les Combatives » a été présentée au parc des Epivans à l'occasion de Fontenay-sous-Soleil.

Réalisations 2019 :

En 2019, « Les Combatives » a été installée dans l'enceinte du complexe sportif Salvador-Allende à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes 2019.



Marion (ci-dessus) et Clémence (ci-contre).

Photographies de Catherine Cabrol extraites de l'exposition les Combatives

© Catherine Cabrol



Développer la pratique et organiser un tournoi de football uniquement féminin : la section foot féminin de l'USF



Action portée par la section football de l'USF

La section football de l'USF (Union Sportive Fontenaysienne) a créée en début de saison 2018-2019 une équipe U11 uniquement féminine.

Le 27 avril 2019, elle a organisé au stade Le-Tiec son premier tournoi de football féminin, à quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du Monde de foot féminin qui s'est disputé en France. Ce premier tournoi, avec douze équipes en lice, a été marrainé par Jessica Houara, ancienne internationale et Aurore Paprzycki, joueuse professionnelle du stade de Reims formée à l'USF.



La première équipe de foot féminin de l'USF prend la pose album Panini autour d'Aurore Paprzycki. (A Fontenay)

Un article du n° 188 du journal A Fontenay a mis en avant ce tournoi et interrogé les responsables sportifs :

« J.R. Bakuli, qui pilotait l'organisation du tournoi, relate le parcours des Fontenaysiennes avant leur dernier match : « Elles sont sorties 4es de leur poule avec 1 victoire, 2 nuls et 2 défaites serrées. Elles ont ensuite gagné leur match de classement contre Créteil, une sacrée performance. En cas de victoire contre Sénart, elles termineraient 5es du tournoi... » [...] À la fin du tournoi, [...] Ibrahim Daramé dressa le bilan de cette première saison de foot au féminin : « C'est une super expérience. Nous apprenons tous ensemble. En début de saison, elles étaient toutes timides. Certaines fuyaient le ballon. Aujourd'hui, je constate que les filles ne sont pas si loin des premières. L'important c'est leur progression, mais surtout le plaisir qu'elles prennent sur le terrain, de bon augure pour l'avenir. » Car les filles passionnées du ballon rond, en particulier Manel qui annonce rêver devenir « joueuse professionnelle comme Aurore », peuvent être rassurées sur l'investissement de l'USF dans le foot féminin, JR Bakuli d'annoncer : « Une équipe 100 % féminine, c'est une grande première à l'USF. Le foot féminin est en plein développement, surtout à l'approche de la coupe du Monde. Nous avons démarré par la base, avec cette équipe U11. La saison prochaine, nous monterons une équipe U13 et peut-être une équipe U16. » Le foot féminin gagne Fontenay. Alors c'est comme le dit Jessica Houara : « À vos licences les filles ! » »

Proposer des temps d'échange et des initiatives culturelles pour mettre en avant la place des femmes dans la société

Action portée par l'association Femmes Solidaires de Fontenay-sous-Bois

L'association Femmes Solidaires de Fontenay-sous-Bois organise régulièrement des temps de réflexion et d'échanges, ouverts au plus grand nombre, sur la condition et les droits des femmes ici et ailleurs. Conférences, débats, projections, expositions... Des thématiques diverses (les violences faites aux femmes, la précarité au féminin, l'excision, l'éducation non-sexiste ou encore l'accès à la contraception) y sont abordées, dans le but de développer la culture féministe, de sensibiliser et d'échanger autour de sujets qui concernent les femmes et de développer l'action culturelle en direction des femmes.

Outre les événements que l'association organise ou dont elle est partenaire, des « sorties collectives » sont proposées aux adhérentes ou aux femmes accompagnées par l'association. Si nécessaire, une prise en charge financière du billet d'entrée peut être proposée.

Réalisations 2019 :

- **Tenue de stands à la Madelon, la Journée des Associations, à la Fête des solidarités**, ainsi qu'à la fête de quartier des Larris pour rencontrer, informer et échanger autour des droits des femmes.
- **Projection-débat** autour du documentaire **Kimbidale**, film qui retrace l'action de coopération en direction des Femmes Afar d'Ethiopie et la lutte pour éradiquer l'excision organisée à la MDCVA le 6 février.
- Organisation d'un **banquet féministe et musical « Etre une femme en 2019 »** le samedi 16 mars.
- **Sortie collective au Théâtre Roublot** pour voir le **spectacle « Les Folles »**, un poème visuel et musical sur la résistance des femmes pendant la dictature argentine les 21 et 22 mars.
- **Sortie collective au cinéma Le Kosmos** autour du documentaire **Jeune Bergère** de Delphine Détrie
- Participation à la **projection-débat autour du documentaire « Femmes cubaines en révolution »** organisée par plusieurs associations à l'occasion de la QSI, le 16 novembre.
- **Soirée-débat « Combattre l'excision »** le 19 novembre avec l'association « Excision parlons-en ». Lecture de témoignages de femmes qui ont fui l'excision suivie d'une table-ronde.
- Participation à une **rencontre débat sur le droit d'asile en France**, du grand principe constitutionnel à la réalité de terrain, avec la LDH et Fontenay-Diversité, Revivre et Welcome Fontenay à l'occasion de la Quinzaine de la Solidarité Internationale le 29 novembre
- **Sortie collective à la Mirabal**, course-marche contre les violences faites aux femmes, le dimanche 24 novembre au parc du Tremblay.
- **Participation au festival « Les Aventuriers » en décembre.** Tenue de stand avant les concerts à trois reprises (photo ci-contre). Au cours de la soirée de clôture, une partie des recettes du spectacle est remise à l'association pour soutenir les actions en direction des femmes victimes de violences.



Favoriser la parité dans la programmation culturelle : le festival des Aventuriers



En 2019, pour sa 15^e édition, le festival musical fontenaysien Les Aventuriers s'est inscrit sous le signe de l'égalité femmes-hommes avec une **programmation paritaire**. Une gageure dans un milieu musical habituellement si masculin. Comme l'explique Myriam Roque, programmatrice du festival dans le journal A Fontenay « *60 % des projets sont portés par des femmes. On observe que dans les festivals français, elles ne représentent même pas 20% de la programmation. Elles sont moins visibles mais il y en a autant que d'hommes. Nous ne souhaitons pas que ce soit simplement une thématique. Nous voulons l'ancre sur le long terme* ».

Ce focus particulier autour de l'égalité ne s'est pas exprimé uniquement dans la programmation, puisqu'une partie de la **recette du concert de clôture a été reversé à l'association Femmes Solidaires** pour soutenir les projets en direction des femmes victimes de violences. L'association a tenu un stand pour sensibiliser sur l'égalité avant les concerts.

Enfin, le cinéma le Kosmos a, quant à lui, proposé à cette occasion un **documentaire sur la révolution rock au féminin** le lundi 16 décembre.. Cette projection était suivie d'une rencontre avec le réalisateur du documentaire, François Armanet.



HAUT LES FILLES

Avec Jeanne Added, Jehnny Beth, Lou Doillon

« En France, la révolution rock du jour se joue au féminin pluriel. Face aux clichés virils du rap et du rock, les femmes iconoclastes réinventent le corps, le désir, l'apparence, à rebours de tous les codes sur la beauté, le vêtement, la décence, le genre. Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? Le rock usé, pour renaître, avait besoin d'une mue, de changer de rythme, de peau, de langue, de sexe. Le nouveau commando des filles a pris le pas, la parole, et joue la nouvelle manche. Au micro, sur scène ou dans la vie, dix chanteuses charismatiques tournent les pages de soixante ans de rock français. »



Sensibiliser sur l'égalité femmes-hommes à travers la performance artistique « Le Cabaret de l'Égalité »



« Laboratoire 2 – Cabaret de l'égalité » est un spectacle produit par les compagnies fontenaysiennes Pré-o-coupé et la cie du Rouge Gorge ; conçu et joué par les artistes Chloé Houbart et Ivika Meister.



© Philippe Cibille

Il s'agit d'une performance artistique interdisciplinaire et participative, destinée à un public jeune et adulte sur la thématique de l'égalité femmes-hommes, qui dénonce par le rire et l'absurde les stéréotypes. A l'occasion des portes ouvertes des ateliers d'artistes, plusieurs représentations ouvertes au public ont eu lieu les samedi 25 et dimanche 26 mai 2019.

Ivika Meister est une artiste associée à la compagnie Pré-o-coupé, installée depuis vingt ans à Fontenay-sous-Bois. Une première maquette, Laboratoire 1, a été montrée dans la salle de répétition dans le cadre des journées Portes Ouvertes « Entrez c'est ouvert », à Fontenay-sous-Bois au printemps 2016. Cette présentation a rencontré un très bon accueil.

Suite à tous les événements et discussions récentes déclenchés par l'affaire Weinstein, les deux artistes voulaient aller plus loin dans leurs recherches pour créer une nouvelle forme : Laboratoire 2. En septembre 2018, une maquette finale est élaborée afin de présenter un spectacle de 45 minutes montré dans le cadre des journées Portes Ouvertes « Entrez c'est ouvert », à Fontenay-sous-Bois au printemps 2019.

La performance sera à nouveau jouée à Fontenay-sous-Bois à l'occasion de la Journée des Droits des femmes, le 21 mars 2020 à la Médiathèque.

Laboratoire 2 - Cabaret de l'égalité

Conception: Chloé Houbart et Ivika Meister
Avec: Chloé Houbart et Ivika Meister
Musique et Dramaturgie: Laurent Grais
Collaboration artistique: Rainer Sievert
Regie: Samuel Zucca

« Cher public! Soyez les bienvenus... Achetez votre billet pour le cabaret des curiosités, installez-vous et c'est parti ! Ici, vous croiserez des escargots à la recherche de l'amour, des transformistes du visage, une femme à une seule corde vocale, un homme qui disparaît, un quizz de l'égalité... Tout cela avec des comédiennes en chair et en os...

Chloé Houbart et Ivika Meister partagent leurs questions : que faire face à l'inégalité ? À l'injustice ? À la cruauté ? À la société ? Avec comme seule arme : l'absurde. Elles dénoncent ce qui alimente les mécanismes de la domination des uns sur les autres : les clichés, les stéréotypes. Un cabaret destiné à un public jeune et adulte. »



LABORATOIRE 2

CABARET DE L'ÉGALITÉ
HOMME - FEMME

Samedi 25 mai à 17h et 19h
Dimanche 26 mai à 15h et 17h



A l'heure du #MeToo, **Chloé Houbart** et **Ivika Meister** reviennent parler de l'égalité des sexes, des secrets du corps, et racontent des histoires véridiques et absurdes sur un ton humoristique.

Salle de répétition de la cie Pré-o-coupé

178, Rue Edouard Maury - 94120 Fontenay-sous-Bois

A partir de 10 ans
Durée prévue: 40 minutes
Entrée libre

www.preocoupe-nikolaus.com

Production : Pré-o-coupé et la ville de Fontenay-sous-Bois.
La compagnie Pré-o-coupé est conventionnée par le Ministère de la Culture DRAC Ile de France, la Région Ile de France, soutenue par le Conseil général du Val de Marne et la ville de Fontenay-sous-Bois.

Promouvoir les droits des femmes à travers le street art : le projet « Women Matter »



Action portée par l'association HOME

A l'occasion de la Journée Internationale contre les violences faites aux femmes, l'association HOME, en partenariat avec le collectif Dysturb a réalisé une campagne de street art sous forme d'affichage de photographies sur les murs de la ville.

Dysturb est un collectif lancé par un groupe de photojournalistes, d'écrivain.e.s et d'artistes qui présente l'actualité internationale de manière originale en investissant la rue. En noir et blanc, ils et elles réalisent des tirages d'images d'information provenant de photojournalistes du monde entier, afin d'exposer des sujets cruciaux, et de les placer directement devant les yeux des passant.e.s. Parmi ces sujets, les problématiques de violences et de précarité rencontrés par les femmes et les inégalités de genre sont relayés sont le mot d'ordre « Women Matter » (« les femmes comptent »).

L'association fontenaysienne HOME s'est associée au collectif pour mener une action de sensibilisation à grande échelle à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes. ☐

Des photos réalisées par les photographes Bénédicte Kurzen, Laia Abril et Cha Gonzalez ont été exposées à l'occasion de cette campagne.



Photographie de Bénédicte Kurzen collée à la Redoute - 1 Allée Albert Camus, (devant le terrain de basket.) ☐ Photographie du collage réalisée par l'association Home ☐



Photographie : Cha Gonzalez. Photographie du collage réalisée par l'association HOME.

« Deux sans-domicile sur cinq sont des femmes. La proportion de femmes diminue lorsque l'âge augmente (48 % parmi les 18-29 ans, 31 % parmi les plus de 50 ans)

Sur la photo est Valérie (son prénom a été modifié pour garantir son anonymat). Elle repose dans le salon d'accueil de la Cité des Dames à Paris. Ancienne géomètre, elle se retrouve par un concours de circonstances sans emploi ni logement, ni proches pouvant l'accueillir. Situé dans le XIIIe arrondissement de Paris, la Cité des Dames est l'un des trois lieux uniquement dédiés aux femmes en situation de grande précarité récemment ouverts dans la capitale. Le lieu est cogéré par l'Association pour le développement de la santé des femmes et l'Armée du salut. Paris, France. »

Cette photographie a été collée rue de la Mare à Guillaume.

Des bandeaux avec une présentation de l'association Home et des contacts utiles pour venir en aide aux femmes victimes de violences ont été imprimés avec l'aide de la ville pour accompagner ces collages.

Santé des femmes et droit à disposer de son corps



« Octobre Rose » : Sensibiliser au dépistage du cancer du sein et inciter les femmes à un suivi gynécologique régulier

Depuis plusieurs années, la Ville de Fontenay-sous-Bois mène au mois d'octobre des actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, dans le cadre de la campagne nationale « Octobre Rose », pour encourager la participation des Fontenaysiennes au dépistage organisé du cancer du sein. Les centres municipaux de santé et les associations partenaires, la Maison de la Prévention-Point écoute Jeunes, l'ADOC 94 et la Ligue contre le cancer sont particulièrement mobilisés pour augmenter le nombre de dépistages.

Chaque année, les Centres de santé et les associations partenaires s'inscrivent dans la campagne nationale « Octobre rose », en allant à la rencontre des femmes afin de les convaincre du rôle primordial du dépistage précoce des cancers féminins.

Réalisations 2019 :

En 2019, à nouveau les Centres Municipaux de Santé et la Maison de la Prévention se sont mobilisés.

Les CMS ont organisé une demi-journée de sensibilisation en collaboration avec la Ligue contre le cancer du 94. Le personnel de santé et des membres de l'association étaient présent.e.s pour répondre à toutes les questions. Le 3 octobre, de 13h30 à 17h au CMS Émile-Roux.

Une conférence de sensibilisation a également été organisée le 10 octobre, de 14h à 17h, au club de loisirs retraités Matteredaz, sur le thème « *Transmettre les informations et l'importance du dépistage aux petits enfants* ».

La Maison de la prévention-Point écoute Jeunes, quant à elle, a organisé un temps d'échange à l'Espace Insertion le jeudi 24 octobre de 16h à 18h à l'Espace Insertion, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer et l'Adoc 94.

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein
En collaboration avec la Ligue Contre le Cancer du 94

Octobre
rose

JEUDI 3
OCTOBRE
2019
13h30 - 17h

CMS Émile-Roux
24 rue Émile-Roux
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. 01 49 74 76 56

La Ligue
Fontenay-sous-Bois
une ville à vivre

Développer le pôle mères-enfants, soutenir l'offre de soins en gynécologie et suivi de grossesse

A Fontenay, consciente de la difficulté de l'accès aux soins et au suivi gynécologique pour certaines femmes, la Direction de la Santé est mobilisée pour soutenir l'offre de soins en direction des femmes. Le « Pôle mères-enfants » permet d'offrir l'accès aux soins aux femmes et à leurs enfants dans un même pôle. Les consultations de médecine générale, de gynécologie et de pédiatrie ont été renforcées. En 2018, face au constat de l'accroissement des demandes de consultations en gynécologie, alors même que cette spécialité fait défaut sur le territoire fontenaysien, le recrutement d'une gynécologue est engagé et a permis de porter, à compter d'octobre 2018, les plages de consultation en gynécologie à 85h par semaine.

Réalisations 2019 :

En 2019, au CMS Emile-Roux : **1 972** consultations de gynécologie ont été assurées. (contre 1 199 en 2018). Au CMS Roger-Salengro : **2 339** consultations de gynécologie ont été assurées (contre 1 512 en 2018)

Au total, **4 311 consultations de gynécologie** ont été réalisées soit une **augmentation de 59%** par rapport à 2018.

D'autre part, la part de femmes fréquentant les Centres Municipaux de Santé, toutes spécialités confondues, reste importante. Sur l'ensemble des consultations, toutes spécialités confondues, **62,1%** des patient.e.s étaient des femmes pour le CMS Emile-Roux et **60,7%** pour le CMS Roger-Salengro.

Réaliser des IVG médicamenteuses dans les Centres Municipaux de Santé

En 2017, la ville a décidé d'ajouter la possibilité de pratiquer des interruptions volontaires de grossesse (IVG) médicamenteuses dans les CMS à l'offre de soins existante. Près de 40% des femmes auront recours dans leur vie à l'IVG et plus de 200 000 avortements sont effectués chaque année. Pourtant, 130 établissements pratiquant les IVG ont fermé en France en 10 ans. L'offre s'est donc vue progressivement concentrée sur un nombre réduit d'établissements de santé et les femmes se retrouvent face à ces difficultés d'accès dans certains territoires, ce qui participe à accroître les délais d'attente ainsi que les distances à parcourir, limitant le choix des femmes.

Par délibération en date du 18 mai 2017, le Conseil Municipal a approuvé ce projet permettant aux Centres Municipaux de Santé de faire pratiquer l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse sans recours à l'hospitalisation, par tout médecin ou sage-femme ayant suivi une formation, et autorisé le Maire à signer une convention avec un centre hospitalier de référence, l'hôpital Saint Maurice.

En 2019, la pratique des IVG s'est poursuivie dans les Centres Municipaux de Santé. Tout motif de consultation confondu, ce sont 4 311 consultations de gynécologies qui ont été dispensés dans les deux CMS.

Favoriser le respect filles-garçons au moment de la puberté : les interventions « Mieux vivre ce corps qui change »

Le service de Prévention Santé Enfant (PSE) coordonne depuis plusieurs années des interventions à destination des élèves de CM2, dans le cadre du projet « Mieux vivre ce corps qui change ».

Ce projet vise à apporter aux élèves une **meilleure compréhension des différences physiologiques et des modifications qui interviennent à la puberté**, à favoriser le **respect entre filles et garçons** par l'échange et la concertation, et à **prévenir les violences sexistes** auprès des enfants, adultes en devenir.

En effet, à l'adolescence, où le regard de l'autre est primordial, les relations entre filles et garçons se complexifient, et des violences physiques ou verbales peuvent apparaître.

Les modifications corporelles des préadolescent.e.s étant de plus en plus précoces, cette intervention permet de renforcer les valeurs de respect de l'autre (filles/garçons) à une période charnière.

Mises en place sur différents établissements scolaires de la ville, ces interventions ont lieu sur le temps scolaire et sont menées conjointement par une conseillère conjugale, une infirmière des centres municipaux de santé (CMS) et une secrétaire de prévention du PSE, en étroit partenariat avec l'Éducation Nationale.

Réalisations 2019 :

En 2019, cinq écoles ont bénéficié du programme. Il s'agit des écoles Jean Zay, Paul Langevin, Pasteur, Henri Wallon A et Pierre Demont. Les écoles ont été choisies avec l'inspectrice en fonction des demandes des équipes et des problématiques rencontrées au sein des établissements. **188 enfants**, répartis sur **8 classes** ont participé à cette sensibilisation, soit **53 enfants supplémentaires par rapport à 2018**.

Le projet s'est déroulé en quatre temps :

- 1/ réunion de préparation avec les enseignants et les directions d'écoles en fin d'année 2018
- 2/ 1ère séance dans les 8 classes, de janvier à mars
- 3/ 2ème séance dans les 8 classes, de mars à mai
- 4/ Bilan avec l'ensemble des partenaires en juin

Déroulement des activités

La **première séance** a lieu en **groupe non-mixte**, pour favoriser la prise de parole des filles et des garçons. Elle est centrée sur la **question de la puberté**.

Cette première animation, a permis aux enfants de réinvestir et de compléter les connaissances travaillées en classe sur la reproduction. Le fonctionnement en petit groupe scindés a favorisé la prise de parole et ceux qui le souhaitaient, ont pu exprimer les préoccupations qui émergent à la puberté.

La **deuxième séance** se centre autour de la projection du support pédagogique vidéo « **Grain de sable** » abordant des sujets, tels que le **respect de l'autre, les sentiments, le racket, le harcèlement, l'homophobie et les attouchements**.

Cette séance, en demi-groupe, favorise l'échange et l'écoute. Cette année, les sujets comme le harcèlement ou l'homosexualité, abordés aux actualités peu de temps avant les animations, ont amené des débats et fait émerger des réactions très contrastées dans plusieurs classes. La conseillère conjugale a rappelé la loi ainsi que les faits qui pouvaient être pénalement répréhensibles et mis également l'accent sur les personnes ressources vers lesquelles les enfants pouvaient se tourner.

En conclusion, le projet a cette année encore, atteint les objectifs fixés, ainsi 90% des enfants déclarent avoir appris quelque chose. La diversité apportée par la situation géographique des écoles, ainsi que les débats dans les médias ont enrichi les échanges de façon significative. Les interventions ont été très appréciées par les équipes enseignantes qui souhaitent, à l'unanimité leur reconduction pour 2020, « **Mieux vivre ce corps qui change** » **renforce le travail de tous les acteurs éducatifs sur le vivre ensemble et le respect de l'autre, notamment pour les comportements sexistes** mais également violents face à la différence quelle qu'elle soit.

Soutenir l'accès aux protections périodiques pour toutes : le partenariat avec l'association Règles Élémentaires



Règles Élémentaires est la première association française de collecte de produits d'hygiène intime (tampons, serviettes...) à destination des femmes sans-abri, mal-logées et en situation de précarité.

L'association aide les plus démunies à se protéger et rester dignes et s'engage à briser le tabou des menstruations, à travers des actions de sensibilisation mais aussi à travers l'organisation de collectes de produits de protection hygiénique.

S'il existe en effet déjà des collectes de produits non périssables pour la banque alimentaire, le sujet des tampons ou serviettes hygiéniques, encore tabou, est peu ou pas évoqué.

Les produits récoltés sont distribués par la suite via le Samu Social, lors de maraudes ou en centre d'hébergement d'urgence.

L'association a organisé une collecte de protections hygiéniques à Fontenay et des boîtes à dons seront installées durant les Fêtes de la Madelon 2019 à l'entrée du Village Associatif. Une boîte à dons a été installée par la suite à l'Hôtel de Ville.

